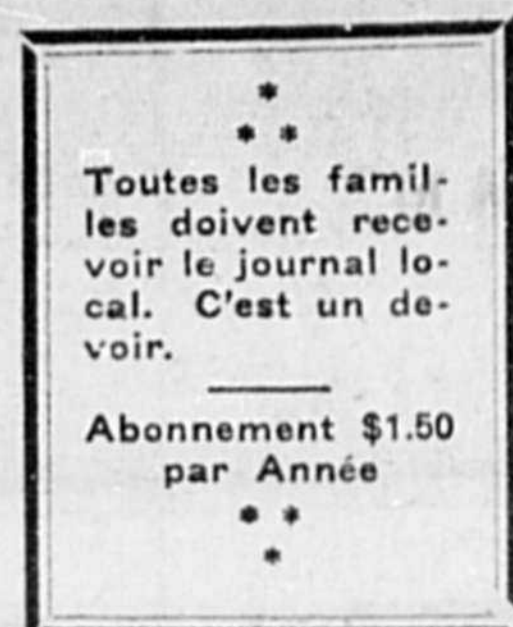




L'Echo du St-Maurice

JOURNAL HEBDOMADAIRE

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

Tarif des ANNONCES

1ère ins., 12c. la lg.
2e ins., 7c. la lg.
mesure agatePrix spéciaux
pour annonces à
long terme

L'Industrie du Papier

Les progrès que la fabrication du papier à journal a réalisés en ces dernières années, et ceux qu'elle réalisera probablement encore, la classent première parmi les industries sur lesquelles repose l'organisation économique de notre pays.

Le "Financial Times" du 7 novembre reproduit d'un rapport de l'Office fédéral de la statistique les chiffres suivants, que nous lui empruntons. L'installation de la première fabrique de papier au Canada remonte à 1803. Depuis cette date, pas mal de chemin a été parcouru. En 1923, 110 usines étaient en opération comparativement à 104 en 1922 et à 100 en 1921. Sur ce nombre, 43 s'en tiennent à la préparation des pâtes de bois; 32 fabriquent et les pâtes et le papier; 35 ne produisent que du papier. L'an dernier, 2,469,305 tonnes de pâtes évaluées à \$98,886,110 sortaient des 75 usines qui préparent ce produit, soit, en volume, une augmentation de 14.8 pour cent sur 1922.

Les 65 entreprises qui s'occupent de la fabrication du papier en produisaient, en 1923, 1,582,799 tonnes d'une valeur totale de \$127,605,582, comparativement à 1,366,815 tonnes évaluées à \$107,085,766 en 1922.

La fabrication des pâtes et papiers employait l'année dernière 29,179 ouvriers et versait en salaires \$38,305,157; en 1922, 35,830 ouvriers et employés retiraient de la même industrie \$39,918,055.

Fin décembre 1923, le capital engagé dans l'industrie des pâtes et papiers atteignait \$417,611,678, en augmentation de \$36,605,334 ou de 9.6 pour cent sur l'année précédente.

Nous avons exporté l'an dernier pour \$93,770,957 de papier, soit une augmentation de 25 pour cent sur 1922, et en avons importé pour un peu plus de \$9,112,000. Dans l'ensemble, l'exportation des pâtes et papiers l'a remporté sur les importations de plus de \$144,000,000.

Les chiffres qui précèdent indiquent que, nonobstant la baisse graduelle des prix, la papeterie continue de se développer au Canada. C'est un précieux actif qu'il faut accroître et dont surtout il faut assurer la conservation.

Des polémiques ont eu lieu récemment qui sont loin d'inspirer confiance dans les mesures prises jusqu'ici pour assurer la conservation de nos forêts. Le feu détruit chaque année d'énormes quantités de bois; au surplus, l'exploitation à laquelle se livrent certaines compagnies ressemble à de la dilapidation. Pourtant celles-ci sont plus que tous autres intéressées à une politique de prudence. Tout n'est pas de s'extasier devant les résultats obtenus jusqu'ici par l'industrie des pâtes et papiers; il faut voir à ce que ces succès se maintiennent. Nos ressources en bois sont abondantes, mais non inépuisables. Nous serions curieux de connaître quelle situation nous révélerait à l'heure actuelle l'inventaire de nos forêts. L'industrie du papier est une richesse dont il importe de ne pas tarir la source.

Le Bill de La Tuque

Notre ville-soeur s'adresse à la Législature pour amender sa Charte

Un projet de loi, amendant la charte de la ville de La Tuque vient d'être déposé devant la Chambre à Québec.

Par ce bill, La Tuque demande deux choses, l'annulation d'une résolution renouvelant une exemption de taxes à la Brown Corporation pour une autre période de dix ans, et l'abolition du système de gérant municipal.

Nous avons eu occasion de rencontrer ces jours derniers, à La Tuque, les membres du conseil actuel, deux ex-maires et plusieurs hommes d'affaires en vue dont plusieurs ont déjà fait partie du conseil municipal.

La grande question, la question du jour, celle qui défraie toutes les conversations, c'est celle des amendements à la charte. Il nous faisait plaisir d'écouter les arguments de nos amis de La Tuque, et pour une bonne raison: c'est que à Grand'Mère nous avions pris part à un mouvement contre la charte que l'on voulait passer, loi dirigée contre le gérant de la ville et contre la Laurentide qui contribue d'une si large façon à l'administration municipale malgré l'exemption dont elle jouit.

Ayant pris en cette affaire la position que nous croyions la plus juste et la plus raisonnable, c'est-à-dire que nous soutenions le principe du respect des engagements, nous ne cachons pas que le bill de La Tuque ne nous inspirait pas plus de sympathies qu'il ne fallait.

Nous écoutons donc parler les intéressés sans risquer une appréciation.

Mais que pensez-vous de nos chances? nous demanda un membre du conseil qui fut toujours très sympathique à la Compagnie Brown.

"Je crois que vous allez manquer votre coup" avons-nous répondu. "Bases-vous sur ce qui est advenu du bill de Grand'Mère. Il a été rejeté sur son préambule".

"Ah! oui, reprit notre interlocuteur, mais la condition chez vous n'était pas la même qu'ici. A Grand'Mère votre conseil avait passé un contrat avec la compagnie Laurentide, raccourcissant l'exemption de quinze ans et en vertu du même arrangement la Compagnie donne à la ville une soixantaine de mille dollars par année. C'est très généreux de sa part et vous devez vous féliciter d'avoir à transiger avec de tels hommes. Mais ici ce n'est pas la même chose. Nous avions donné à la compagnie Brown une exemption de dix ans. Longtemps avant que cette exemption expire, profitant d'un conseil favorable, la compagnie sur des promesses verbales qu'elle devait développer son pouvoir du St-Maurice et doubler ses usines, les échéances du temps passèrent une résolution renouvelant l'exemption pour dix autres années. Et depuis ce temps, la Compagnie jouit de l'exemption et elle n'a jamais rien fait. Loin de là, elle avait à cette époque 900 employés et aujourd'hui le nombre est limité à 600. La résolution ne mettait pas de conditions. Elle disait simplement que vu que la Brown Corporation était sur le point de faire de grands développements (c'était M. Brown qui l'avait déclaré) une nouvelle exemption soit accordée. Vous le voyez on s'est fait rouler. La Brown Corporation depuis qu'elle a cette résolution se moque de nous, et ne répond même pas à nos requêtes. Notre ville est dans la plus pénible situation du fait que la compagnie ne fait rien et ne paie à peu près

rien. Croyez-vous que nous sommes pas justifiables de demander à la Législature de casser cette résolution qui fut obtenue sous de fausses représentations? Nous comptons sur la protection du gouvernement pour sauver notre ville qui s'en va à la ruine. Et le gérant, vous nous demandez pourquoi nous voulons l'abolir? C'est parce que nous n'en avons pas besoin. C'est une dépense inutile dans les conditions où nous nous trouvons. Nous n'avons aucuns travaux à faire, parce que nous n'avons pas d'argent. Malgré les fortes taxes que nous payons, notre déficit dans l'administration pour l'année courante sera de \$15,000.00. De plus, le manque de travail a forcé des centaines de familles à nous quitter. Depuis quelques mois 127 familles sont parties pour aller chercher leur vie ailleurs. Cet exode a été la cause qu'un grand nombre de citoyens qui s'étaient construits des logements en vertu de la loi des Logements Salubres du gouvernement, ont abandonnés leurs paiements et la ville doit à date, au trésorier de la province \$18,000.00. Où va-t-on prendre cet argent. Dans la poche des contribuables? Mais ils sont déjà épuisés. Il nous faut pour arriver économiser et nous créer des revenus en annulant cette exemption qu'on nous a arrachée. Et l'économie nous la trouverons en abolissant le système de gérant qui n'est pas utile pour le moment, parce que le travail à faire dans la ville se limite à percevoir les taxes et entretenir les bornes-fontaines en hiver. Est-ce qu'on a besoin d'un gérant et d'un secrétaire du gérant pour faire si peu? Il nous semble que le personnel ordinaire est plus que suffisant. Je vous disais tout à l'heure que la Brown Corporation nous avait trompés pour obtenir son renouvellement d'exemption. Elle a trompé aussi notre curé lorsque son chef lui disait: "Bâtissez votre église, faites-la grande car c'est pour une population de vingt mille âmes". Heureusement que nous avons retardé cette construction, car nous serions aujourd'hui dans un joli pétrin. Au lieu de 20,000 de population, notre ville a diminué d'environ 1,500 âmes depuis deux ans. Et vous croyez que le gouvernement ne viendra pas à notre aide quand nous l'aurons mis au courant de notre pénible situation?"

Nous avouons que nous n'avons rien trouvé à répondre à cet exposé qui n'est pas encourageant mais qui reflète comme dans un miroir la situation telle qu'elle est à La Tuque.

Un autre citoyen important, ancien maire de la ville nous disait: "Si M. Brown voulait nous traiter de la même façon que la Laurentide vous traite à Grand'Mère, ce serait le salut de notre ville et nos relations seraient des plus cordiales. Si cette compagnie voulait contribuer une quarantaine de mille dollars par année, nous laisserions subsister l'exemption. Mais on ne veut pas nous aider. C'est là un malheur dans le temps de crise que nous traversons".

Nous sommes revenus de La Tuque avec la conviction que cette ville est dans une situation des plus précaires et que seul un acte du gouvernement ou un accomplissement immédiat des promesses faites par M. Brown peut la sauver du marasme qui l'étreint et en fait une ville morte comparée à ce qu'elle fut dans le passé.

Octrois Importants

Le comté commence déjà à se ressentir des bons effets de l'élection de M. Guillemette.

La paroisse de la Baie Shawinigan sur les instances pressantes de notre député s'est vu octroyer par le gouvernement une somme de \$3,000 comme aide pour l'agrandissement de l'école de filles et garçons confiée aux religieuses.

Cet agrandissement a coûté environ \$7,000. Le gouvernement en paie donc près de la moitié.

Les contribuables de la Baie Shawinigan sont, et avec raison, dans la jubilation, car pour cette petite municipalité, une aide de \$3,000 est une chose bien importante.

La paroisse de la Pointe-du-Lac demandait depuis deux ans un octroi pour son école. Cet octroi a aussi été accordé le même jour à la demande de M. Guillemette.

Notre député n'a qu'à continuer ce bon travail et bleu comme rouge s'uniront pour le remercier et lui en savoir gré.

Le gouvernement Taschereau, d'ailleurs, ne refuse jamais une demande raisonnable. La province est riche et l'argent dont regorge le trésor doit revenir au peuple pour encourager l'instruction et toutes les oeuvres qui tendent à développer notre province.

La position de Registrateur

Nous avons publié la semaine dernière un article concernant la nomination d'un registrateur pour le Comté de Champlain, en remplacement du regretté Dr Ferdinand Trudel, décédé il y a quelques semaines.

A ce propos, nous recevons de M. le notaire Laolnde, ex-maire de la ville de Grand'Mère, la lettre suivante:

M. Elzéar Dallaire,
Directeur de "L'Echo du St-Maurice"
Shawinigan Falls, Qué.

Cher Monsieur:-

Vous publiez un article dans votre journal, édition du 8 janvier, se rapportant à la position de Registrateur actuellement vacante dans le Comté de Champlain. D'après vous, il n'y a qu'une seule personne dans le Comté qui mérite cette position, le Dr. Bordeleau, député actuel.

Une semblable assertion est-elle tout-à-fait juste? Le député actuel est-il bien le seul ayant mérité du parti libéral dans Champlain? S'il avait lui-même à répondre à cette question, il vous dirait certainement non. Il vous dirait que les humbles travailleurs qui ont accordé leur concours le plus loyal au parti, depuis quinze, vingt ans et même plus, et ce gratuitement toujours, ont aussi quelque mérite, et qu'ils ont le droit, eux aussi, d'aspirer à certaines positions que le gouvernement est appelé à accorder de temps en temps.

Si le gouvernement actuel ne prêtait attention qu'à une certaine classe et ne réservait les places qu'à un certain groupe, ce ne serait plus un gouvernement libéral, mais plutôt un gouvernement d'autocrates.

Quant à cette position de Registrateur, cher M. Dallaire, vous conviendrez avec moi qu'il y a plusieurs personnes dans le Comté absolument capables de la remplir avantageusement. Quel sera l'heureux titulaire? Je l'ignore, mais d'avance j'ai la conviction qu'il aura toute la compétence et toute sles quali-

fications voulues pour remplir sa tâche à la satisfaction de tous.

Croyez-moi, cher Monsieur
Votre bien dévoué,
J. P. LALONDE
Notaire.

Dans notre article, que notre excellent ami le notaire Lalonde relève, nous disions qu'il serait bien difficile pour le gouvernement d'offrir la position à un autre qu'au Dr Bordeleau, si celui-ci désire abandonner la politique.

Ce paragraphe était peut-être insuffisamment clair, et il pouvait peut-être paraître injuste envers d'autres bons soldats de la grande cause libérale. S'il a été ainsi compris, c'est qu'il rendait mal notre pensée.

Il serait absurde de prétendre, en effet, qu'il n'y a que le Dr. Bordeleau qui a des mérites dans le Comté de Champlain, alors que depuis trente ans, toute une phalange d'hommes de valeur ont livré pour le parti libéral des combats homériques, épuisant leurs forces et leur bourse.

Et le notaire Laolnde est au nombre de ceux qui se sont dépensés sans compter.

C'est par douzaines que l'on pourrait énumérer ceux de nos amis qui ont des titres à une récompense du gouvernement actuel.

Mais c'est sans arrière-pensée que nous avons laissé entendre qu'il serait difficile de passer par dessus la tête du Dr Bordeleau, si celui-ci à l'intention de se retirer de la politique.

Quant aux mérites du notaire Lalonde et de tant d'autres, nous ne les avons jamais mis en doute, et il nous plairait de voir un jour leur beau travail recevoir la récompense due à celui qui a bien travaillé, n'hésitant devant aucun sacrifice personnel.

Shawinigan Est

Vote pour son annexion à notre ville

Le village de Shawinigan-Est, par une imposante majorité a décidé de demander son annexion à la ville de Shawinigan Falls.

Un règlement en ce sens a été voté la semaine dernière. Quinze électeurs seulement se sont prononcés contre le projet.

Pour que l'annexion devienne un fait accompli, il faudra que le conseil de notre ville l'adopte à son tour. Puis il faudra la sanction du Lieutenant-gouverneur en conseil.

L'affaire viendra devant le conseil à la prochaine séance. Le maire, M. le Dr Dufresne a déclaré qu'il faudra examiner soigneusement la situation financière de la municipalité voisine avant de consentir à son absorption. Si cette position est différente de celle qui existait lors des premiers pourparlers d'annexion, il est possible que la chose soit différée à plus tard.

Nous saurons à quoi nous en tenir à la prochaine réunion du conseil.

Les Progrès

De la Banque Provinciale du Canada

Les nombreux clients de la Banque Provinciale du Canada qui font affaires avec elle à son Bureau principal de la Place d'Armes n'auront sans doute pas manqué de constater les belles améliorations qui ont été faites dernièrement au rez-de-chaussée et qui sont un signe des progrès et de la prospérité de cette populaire institution de crédit.

Le mur qui auparavant masquait l'arrière-partie du Bureau a été abattu et remplacé par des colonnes en marbre couronnées de chapiteaux couleur de bronze.

Dans cette arrière-partie l'on a aménagé plusieurs beaux petits Bureaux occupés par le gérant local et son assistant, les comptables du département des clearings, etc., etc. Les parois latérales de ces Bureaux sont comme dans la partie d'avant revêtues jusqu'aux deux tiers de leur hauteur d'un magnifique marbre canadien et toutes les divisions en sont aussi en marbre. Le reste du mur qui va jusqu'à la corniche est peint en imitation de pierre de can.

Le nouveau plafond, exhaussé pour être au niveau de l'ancien, est vitré et laisse pénétrer à l'intérieur les flots de la lumière du jour.

Bref, les Bureaux de la Banque Provinciale, agrandis d'un espace de 25 pour cent, sont aujourd'hui, sinon les plus vastes, du moins parmi les plus luxueux et les plus attrayants qu'une Banque canadienne puisse se vanter de posséder.

Mais ce qui intéresse surtout au plus haut point les actionnaires et les déposants de la Banque Provinciale, c'est de savoir que sa position financière est d'année en année plus satisfaisante et plus solide.

Son année fiscale se termine

le 30 novembre et les résultats des opérations pour la dernière période n'ont pas encore été publiés.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000
CAPITAL PAYÉ ET RÉSERVE \$4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prés.: L'Hon. Sir H. Laporte, C.P., président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Prés.: M. W.-F. CARSLY, Montréal.

Vice-Prés.: M. Tancrede Bienvu, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd".

M. G.-M. BOSWORTH, Président "Can. Pacific Steamships Limited".

L'hon. N. Garneau, C.L. Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".

M. Emilien DAOUST, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

Bureau de Contrôle pour le Département d'Epargne

COMMISSAIRES-CENSEURS

Prés.: L'Hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-Prés.: M. J.-A. RICHARD, Président "Fashion Craft Manufacturers Limited"; administrateur "Université de Montréal"; commissaire-censeur "Crédit Foncier Franco-Canadien".

L'hon E.-L. Patenaude, C.P., M.P.P. Administrateur de l'Alliance Nationale.

350 Succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard

JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls

Les auditeurs des actionnaires n'ont pas encore terminé leur travail annuel et ce n'est que dans quelque temps que le compte rendu officiel sera connu du public.

Nous savons cependant la source certaine que les dépôts de la Banque Provinciale ont augmenté l'année dernière de plus de \$3,000,000, soit environ de 10 pour cent.

Nous comprenons aussi que les profits seront à peu près sur la même base que les années précédentes, c'est-à-dire qu'ils se sont on ne peut plus satisfaisants.

Son actif liquide ressort à 61 pour cent de ses obligations au public, pourcentage des plus enviables.

Les frais du premier établissement des nombreuses succursales que la Banque Provinciale a dû établir dans les grands centres, par suite de la disparition de la Banque Nationale, ont été des la première année entièrement effacés de l'actif.

L'actif fixe de la Banque s'élève aujourd'hui à plus de \$40,000,000.

Ce qui a surtout contribué à maintenir la Banque Provinciale dans une position exceptionnellement favorable et solide c'est qu'en vertu de son règlement elle doit placer au moins 50 pour cent de ses dépôts sur des effets de tout repos.

Inutile, en outre, de répéter qu'elle est la seule banque qui, de par son règlement, ne fait absolument aucun prêt à ses administrateurs. Le rapport au gouvernement fait foi que la Banque Provinciale s'est tenue strictement à la lettre du règlement et que pas un seul cent n'a été avancé aux membres de son administration.

Sir Hormidas Laporte, président et M. Tancrede Bienvu, vice-président et directeur général, deuxes fondateurs de cette institution, ont donc lieu de se réjouir des résultats obtenus.

Les succès du passé, la courtoisie avec laquelle les clients de cette banque sont accueillis et traités, sont un gage de sa prospérité future.

Le "Moniteur du Commerce".

Lisez tous
"L'Echo du St-Maurice"

En marge de l'histoire

NAPOLEON 1er INTIME

Après s'être installé "au chevet de l'Empereur" et nous avoir, dans un précédent volume, parlé de Napoléon au point de vue physiologique, le docteur Cabanes nous fait pénétrer "dans l'intimité de l'Empereur".

Le nouveau volume qu'il va faire paraître sous ce titre, à la librairie Albin Michel, nous apporte sur le grand homme nombre de révélations des plus curieuses, entre autres sur sa constitution nerveuse.

Le passage qui suit montre ses sautes d'humeur, ses tics et ses manies:

Napoléon est, avant tout, un impulsif et son impulsivité lui a joué bien des tours, malgré qu'il ait essayé de la mater par un effort de volonté.

Ses colères sont restées légendaires; encore n'eussent-elles pas été suivies d'actes de brutalité et de violence, qui en gâtaient tout l'effet!

Napoléon prétendait que ses éclats étaient toujours prémédités chez lui; il avait à dire que l'homme politique doit calculer jusqu'aux moindres profits qu'il peut tirer de ses défauts; mais, outre que ces défauts existaient, réellement, que ses emportements tenaient à sa nature même, lorsqu'il les feignait il dépassait souvent le but, et son prestige en souffrait plus que d'y gagner.

Sur ses colères calculées, nous devons retenir son propre aveu: "Quand un de mes ministres, ou quelque autre grand personnage, trouvons-nous sous sa plume, avait fait une faute, j'étais vraiment enclin à me fâcher, que je devais vraiment me mettre en colère, être furieux, alors, j'avais toujours le soin d'admettre un tiers à cette scène; j'avais pour règle que quand je me décidais à frapper, le coup devait porter sur beaucoup à la fois. Celui qui le recevait ne m'en voulait ni plus ni moins, et celui qui en était le témoin, dont il eût fallu voir la figure et l'embarras, allait discrètement transmettre au loin ce qu'il avait vu et entendu. Une terreur salutaire circulait de veine dans le corps social; les choses en marchaient mieux; je punissais mieux et je recueillis infiniment sans avoir fait beaucoup de mal".

Cette introduction d'un tiers, nous la retrouvons dans la scène fameuse que fit Napoléon à Talleyrand, lors du divorce avec Joséphine, et qui eut pour témoin Maret et Séguir; Napoléon fit les plus vifs reproches au prince, notamment sur sa conduite dans l'affaire du duc d'Angoulême, sur ses intrigues, etc. Talleyrand ne se départit pas un instant de son calme, sachant bien que le maître reviendrait sur son premier mouvement, et ne manqua pas de recourir de nouveau à lui, si les circonstances l'exigeaient.

Dans une autre occurrence, Napoléon sut parfaitement dissimuler le sentiment qui l'animait. La scène a été racontée par Talleyrand, d'après les dépêches de lord Witworth.

L'empereur causait et jouait avec des femmes et avec le petit Napoléon, son neveu, de l'air le plus gai et le plus dégagé; tout à coup, on vint l'avertir que le cercle était formé. "Sa physionomie se transforma comme celle d'un acteur, par un changement à vue. Son teint parut presque pâlir à sa volonté: ses traits se contractèrent". Alors il se leva, fonce, on peut dire, sur l'ambassadeur anglais, et, pendant deux heures fulmina devant deux cents personnes.

Un jour, après une de ces explosions voulues, il déclarait à l'abbé de Pradt: "Vous n'avez rien bien en colère, d'émotion; vous, chez moi, la colère n'a jamais dépassé ça"; et ce disant, il montrait son cou.

Combien de fois parut-il hors de lui, alors qu'il était tout à fait maître de lui. Voulait-il frapper un coup, montrer qu'il n'était point dupe, il recourait à son moyen habituel d'intimidation. Il prenait, comme il le disait, "sa figure d'ouragan", piquait droit sur l'agent auquel il avait affaire et le motogénait d'importance.

Parfois l'émotion était assez forte pour le dominer, car la nature réclame aussi ses droits. Ceux qui l'ont approché sont d'accord pour reconnaître qu'il était très coléreux.

Le fait qu'il a frappé des personnes à son service n'est pas contestable. En Egypte, il appliqua un violent coup de cravache sur la figure de l'égyptien Vigogne, qui lui demandait, "en portant la main à son chapeau" quel cheval il fallait réserver au général en chef.

Constant rapporte, de son côté, qu'il le vit se livrer à un emportement de ce genre. Ceci

Puissances Ressources de la France

Superficie et population. La superficie de la France, y compris l'Alsace-Lorraine, est de 513,000 milles carrés. La population en 1911 était de 39,501,509. En 1921, la France avec ses nouvelles frontières avait une population de 39,209,764 habitants. La population totale de la République, d'après les dernières statistiques, est de 38 habitants par mille carrés.

Industrie et commerce. La France est un pays industriel et agricole. Le rendement des principales récoltes de l'année 1922 était, en tonnes métriques: blé, 6,495,000; pommes de terre, 13,134,000; avoine, 4,184,000; seigle, 2,995,000; orge, 860,000; maïs, 17,000. L'embarras en 1922 fut de 13,969,000 tonnes, soit 1922 comparé à 12,881,000 en 1921. La condition de la récolte fut estimée à 72% comparée à 58% pour la même date correspondante l'année dernière. La superficie en orge fut de 2,172,000 acres contre 2,087,000 acres en 1921, et la condition, de 73% comparée à 65% pour la même date en 1922. La superficie en orge fut de 1,592,000, tandis qu'elle n'était que de 1,427,000 en 1921. La superficie de la récolte fut estimée à 70% comparée à 62% pour la même date en 1922. L'embarras en avoine, en 1922, fut estimée à 8,540,000 tonnes contre 7,905,000 tonnes en 1921. L'Etat de la récolte a été de 71% soit un gain de 10 points sur 1921. Le rendement du maïs fut de 15,787,000 minots comparé à 12,976,000 minots en 1921. La production des céréales en 1922 fut estimée à 35,311,000 minots, la récolte de maïs à 15,777,000 minots contre 12,976,000 minots en 1921. Les vignes couvraient une superficie de 2,412,127 acres et donnaient 1,522,522,000 gallons de vin. La récolte du vin dans les départements de l'Aube, de Gard, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Gironde fut de 23,931,459 hectolitres en 1921. Les fruits et les noix sont cultivés sur une grande échelle en France, les pommes, par exemple, ayant rapporté 44,183 tonnes métriques, les poires, 22,067, les olives, 72,812, les cerises, 27,416 et les châtaignes, 165,557. L'arboriculture, favorisée par le gouvernement, a produit en 1922 une valeur totale de 29,510,000 francs. Les nombres des bestiaux en 1922 étaient: 2,706,110 chevaux, 186,420 mules, 295,750 ânes, 13,342,400 vaches, 5,599,560 moutons et brebis, 5,166,080 porcs et 1,361,130 chèvres.

En 1913, il y avait 41,628 mines et carrières en activité, avec un rendement annuel de 329,453,263 tonnes pour les mines, et 305,955,671 tonnes pour les carrières. En 1920, la production de lignite et de charbon fut de 21,344,000 tonnes métriques, sans compter les 8,410,433 tonnes produites dans le bassin de la Saône. La production du charbon en 1922 était de 21,340,000 tonnes, soit 1922 comparé à 20,819,000 tonnes en 1921. Les mines de fer en 1922 produisirent 20,831,393 tonnes (y compris la production de l'Alsace-Lorraine, qui s'élevait à 19,922,616 tonnes) contre 19,922,616 tonnes en 1921. La production de fer en 1922 fut de 20,831,393 tonnes, soit 1922 comparé à 19,922,616 tonnes en 1921. Au 1er septembre 1923, il y avait 109 hauts fourneaux en activité, 60 prêts et 49 en construction ou préparation. Des fourneaux en activité, 45 se trouvaient dans le Nord, 10 dans le Sud et 25 en Alsace-Lorraine. Des mines d'argent, de plomb, de cuivre, d'étain, d'antimoine, d'arsenic, or, manganèse et sel sont aussi exploitées.

Les manufactures françaises comprennent des filatures de soie et de coton, articles en cuir, outils et produits métalliques, automobiles, papier, tissus et produits de caoutchouc. L'alcool fut produit au montant de 21,344,000 gallons en 1921. Les pêcheries françaises sont importantes, la valeur de leurs produits s'élevait à 44,647,000 en 1921. En Alsace, la France a acquis des mines de potasse et de sel. La superficie du bassin de potasse, qui fut découvert en 1904, est de 200 à 250 kilomètres carrés; son contenu est estimé à 2,000,000,000 tonnes de sel de potasse. La production en 1922 fut de 1,167,000 tonnes, soit 1922 comparé à 1,167,000 tonnes en 1921. Les mines de potasse des mines d'Alsace ont un record s'élevait à 1,325,727 tonnes comparé à 908,134 tonnes en 1921, 1,325,727 tonnes en 1920 et 692,565 tonnes en 1919.

Le Commerce Extérieur.—La France commande un grand marché d'exportations qui sont destinées en grande partie à la Grande-Bretagne, Belgique-Luxembourg, États-Unis, Suisse, Italie, Allemagne, Argentine, Espagne, Grèce, etc. En 1921, les exportations françaises ont été de 10,400,000,000 francs, soit 1921 comparé à 10,400,000,000 francs en 1920. Les importations françaises ont été de 10,400,000,000 francs, soit 1921 comparé à 10,400,000,000 francs en 1920.

Le Transport.—La France possède 25,766 milles de chemins de fer, dont les principaux sont le chemin de fer du Nord, celui de l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, le Paris-Orléans, le chemin de fer du Sud (Orléans) et celui de l'Etat. Le surplus réuni de toutes les lignes se chiffre à 400,000,000 francs en 1922 comparé à un déficit de 2,084,000,000 francs en 1921. Le rendement des chemins de fer en 1922 fut de 1,167,000 tonnes, soit 1922 comparé à 1,167,000 tonnes en 1921. Les recettes brutes du 1er janvier au 11 novembre 1923 se chiffrent à 8,166,000,000 francs, soit 1923 comparé à 8,166,000,000 francs pour la période correspondante de 1922.

Les rivières navigables forment un total de 4,512 milles et les canaux 3,031 milles. En 1914 il y avait 23,913 milles de chemins de fer, dont les principaux sont le chemin de fer du Nord, celui de l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, le Paris-Orléans, le chemin de fer du Sud (Orléans) et celui de l'Etat. Le surplus réuni de toutes les lignes se chiffre à 400,000,000 francs en 1922 comparé à un déficit de 2,084,000,000 francs en 1921. Le rendement des chemins de fer en 1922 fut de 1,167,000 tonnes, soit 1922 comparé à 1,167,000 tonnes en 1921. Les recettes brutes du 1er janvier au 11 novembre 1923 se chiffrent à 8,166,000,000 francs, soit 1923 comparé à 8,166,000,000 francs pour la période correspondante de 1922.

Richesse et ressources nationales.—La richesse nationale de la France était évaluée en 1922 à environ 770,000,000,000 de francs comparée à 300,000,000,000 de francs en 1913 et 100,000,000,000 de francs en 1904. Le revenu national est estimé à 82,000,000,000 de francs comparé à 37,000,000,000 de francs en 1914 tandis que la valeur des placements de l'Etat, y compris les fonds de réserve, est évaluée à 7,000,000,000 de francs, soit 1922 comparé à 7,000,000,000 de francs en 1921. En 1914 elle était estimée à 42,000,000,000 de francs. Le capital français avant la guerre était considérablement placé dans ses colonies, mais il a été transféré dans les pays étrangers plus considérables et plus anciens. Les placements français aux États-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, dans le Proche-Orient et dans l'Extrême-Orient étaient des facteurs importants du revenu de la France. L'étranger était d'environ 140,000,000 par an. La dette totale du gouvernement français au 1er janvier 1923 était estimée à 8,000,000,000 de francs, y compris les 955,000,000 de francs (or) chargés par la Banque de France pour des obligations du gouvernement russe. Les avances aux États-Unis pour la guerre, de 1917 à 1922, s'élevaient à 9,278,500,000 francs distribués comme suit: Roumanie, 1,181,000,000 de francs; Grèce, 1,175,000,000 de francs; Grèce, 861,000,000 de francs; Pologne, 1,050,000,000 de francs; Tcheco-Slovaquie, 1,000,000,000 de francs; Belgique, 854,000,000 de francs; Italie, 45,000,000 de francs à partir de 800,000,000 de francs (or) de matériaux français devant être fournis pour une période indéfinie; Italie, 10,000,000 de francs; Monténégro, 13,000,000 de francs; Lituanie, 6,000,000 de francs; Hongrie, 1,000,000 de francs; Autriche, 500,000 francs et la Letvie 11,000,000 de francs.

Réparations.—La France doit recevoir de l'Allemagne comme réparations de fortes sommes qui grossiront de beaucoup son trésor. Le ministère des finances a publié un communiqué montrant un aperçu de la situation financière et économique. Comme il renferme plusieurs informations sur les obligations du gouvernement français d'un intérêt particulier pour les spéculateurs, nous en donnons un correspondant nous en a donné le sommaire suivant:

Le gouvernement sera bientôt en mesure d'augmenter ses remboursements à la Banque de France, ce qui fera disparaître la menace d'une inflation. La situation financière de la France par rapport aux devises étrangères. Comme résultat, la France augmentera de valeur et conséquemment, le coût de la vie baissera.

La situation budgétaire accuse une amélioration constante. En 1919 les dépenses de la nation étaient de près de 24 milliards de francs plus fortes que les revenus; en 1922, le budget général, comprenant les dépenses de la guerre, les dépenses du gouvernement s'équilibrait; en 1924, le budget général accusa un excédent de revenu que l'on employa à diminuer le déficit du budget spécial de la reconstruction des régions dévastées. En 1925, pour la première fois en onze ans, suivant les estimations officielles actuelles, toutes les dépenses seront payées à même le revenu normal. La situation financière générale s'améliore. Le développement ininterrompu du commerce étranger de la France, l'amélioration constante du revenu provenant des taxes, la reconstruction des régions dévastées et la nouvelle richesse apportée au pays par retour de l'Alsace-Lorraine constituent des facteurs importants du bilan économique de la nation.

En 1920 les importations de la France l'emportèrent sur les exportations par 24 milliards de francs. En 1921, c'est le contraire, les ventes à l'étranger sont plus fortes que les achats. En nous basant sur les statistiques des premiers six mois de l'année, les ventes à l'étranger ont dépassé de 24 milliards un montant favorable de 24 milliards de francs.

Sixante-quinze pour cent des ravages causés par les armées allemandes dans les régions du nord de la France ont été réparés par la France seule. Les provinces du nord ont recouvré toute leur population d'avant guerre, 4,720,000 habitants, et il n'y avait aucune trace des dévastations de la guerre.

En terminant cet aperçu de la situation financière et économique de la France, nous devons mentionner la chose la plus importante de toutes est la promesse de l'Allemagne de faire les paiements dus au chapitre des réparations et dont 25% seront versés à la France comme le veut le plan Dawes. Ces sommes aideront les Français au gouvernement français à hâter l'exécution de son programme financier qui renferme des clauses relatives à l'amortissement de la dette publique.

Remboursement de la dette extérieure.—Les derniers rapports indiquent que la France commencera l'entente à liquider ses emprunts en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ce sera dans l'ambition des banquiers internationaux, sera un facteur puissant de la hausse du franc. On peut avoir une idée des conséquences d'un tel remboursement dans la manière dont se comporte le livre sterling, qui vient d'atteindre son plus haut niveau depuis la guerre, soit 347.5. Le franc, au commencement de décembre, a été prêté de 347.5 et a été liquidé par l'ambassadeur de la situation actuelle, nous sommes d'opinion qu'une telle hausse n'est que le prélude d'un fort mouvement ascensionnel. Comme le taux courant du franc détermine la valeur future de ces excellents obligations 6% du gouvernement français, les personnes qui achètent actuellement réaliseront des profits substantiels au printemps de la présente année.

se passait aux environs de Vienne. Un malheureux hasard ne, au lendemain de la mort du maréchal Lannes. L'empereur était profondément affecté, il n'avait pas dit et le palefrenier ne mit point un mot pendant sa toilette. A cheval sa bride ordinaire. Sa peine habillée, il demanda son Majesté n'est pas plutôt montée,

FRANCE

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE S'ENTENDENT POUR CONSOLIDER LES DETTES DE GUERRE

Le Bureau des Affaires Etrangères confirme le rapport de l'ouverture des négociations.

PLAN CONCRET

Les hommes d'Etat espèrent mettre fin à l'ennuyeuse question des dettes au moyen de conférences.

PARIS, 2 Janvier. — (La Presse Associée). — Le bureau des affaires étrangères confirme le rapport de l'ouverture des négociations. Les hommes d'Etat espèrent mettre fin à l'ennuyeuse question des dettes au moyen de conférences.

De "MONTREAL DAILY STAR", 2 Janv. 1925

"La France industrielle a devant elle un magnifique avenir qui prouvera au monde qu'il n'a pas eu tort d'avoir confiance en elle"

M. CLEMENTEL, ministre des finances, parlant au Sénat le 30 décembre 1924.

La HAUSSE du FRANC

Paris, 3.—On donne, à la bourse, pour raison de la baisse continue du franc, l'empressement avec lequel l'emprunt français de 100,000,000 de francs, aux Etats-Unis. Le 25 novembre, le dollar était à 19.31 et le franc à 125.25. Aujourd'hui, le dollar est à 18.25 et le franc à 134.77. Une autre raison de lahausse du franc, est l'affluence des capitaux étrangers sur le marché de Paris, pour placement sur des titres français.

De "LA PRESSE", 3 Déc. 1924

La France enregistre encore un Surplus d'Exportation

Pour les 11 derniers mois l'excédent des exportations se chiffre à 1,397,000,000 de francs. En 1923 l'excédent d'importation s'élevait à 1,463,000,000 de francs.

Copyright, 1924, "The New York Times Company". Publié par "The New York Times".

PARIS, 21 Déc.—Les importations en France durant le mois de novembre se sont élevées à 2,432,000,000 francs, les exportations à 2,432,000,000 francs. L'excédent des exportations s'élevait donc à 17,000,000 francs. Au mois de novembre l'an dernier l'excédent des importations s'élevait à 220,000,000 de francs. En l'espace de 11 mois les importations durant le mois de novembre.

De "NEW YORK TIMES", 21 Déc. 1924

Les Obligations à 6% du Gouvernement Français Offrent à la Génération Actuelle l'Occasion de faire un Placement Unique

LE PRIX ACTUEL RAPPORTE ENVIRON 8% Et le revenu augmentera à mesure que le franc montera

La consolidation de la dette extérieure de la France en faveur de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis aura une grande influence sur l'augmentation rapide des obligations 6% du gouvernement français.

PROFITS EXCEPTIONNELS POUR LES SPECULATEURS JUDICIEUX.

NOUS croyons qu'aujourd'hui l'achat d'obligations 6% du gouvernement français (émises le 16 décembre 1920, remboursables le 1er janvier 1931) offre une occasion exceptionnelle de faire des profits sur toute hausse matérielle de la valeur du numéraire français (franc).

Vu la dépréciation du franc français, une obligation 6% du gouvernement français peut être achetée maintenant pour environ \$43.00; si le change français était normal (19.36 le franc) ces mêmes obligations auraient une valeur de \$193.00 chacune.

Les banques internationales ont perçu que le franc français se vendra au-dessus de 10c avant longtemps. Songez à ce que cela veut dire par rapport aux valeurs du gouvernement français; quand le franc touchera 10c, chaque obligation de 1,000 francs aura une valeur de \$100—soit une augmentation de plus de 125%, ou un profit de \$57.00 pour chaque montant de \$43.00 placé. Quand le franc se vendra 15c, soit \$150.00 pour 1,000 francs, votre profit sera \$107.00 pour chaque obligation de 1,000 francs ou pour chaque placement de \$43.00.

Nous avons fait une enquête approfondie afin de découvrir la meilleure valeur à acheter pour faire le maximum des profits sur le franc français, et nous avons constaté que les obligations 6% du gouvernement français, échéance après 1931, sont ce qu'il y a de mieux. Constituant en France des placements légaux pour les banques d'épargne, les institutions de fiducie et autres, elles représentent pour les citoyens de ce pays précisément ce que les "Consols" de premier ordre du gouvernement anglais et les obligations de la Victoire du gouvernement canadien représentent pour nous. Ce sont absolument d'excellentes valeurs gouvernementales, des placements de tout repos. Comme elles sont inscrites à la Bourse de Paris, on peut les vendre en tout temps. Les coupons d'intérêt ont toujours été payés promptement et l'on peut les encaisser à Montréal, New-York, Londres et dans les principaux centres financiers du monde, au taux courant du jour.

Les obligations du gouvernement français reviendront incontestablement à la normale (193 pour 1,000 francs). Les Etats-Unis étaient en faillite après la guerre civile. Leurs obligations se vendaient pour une chanson, et cependant, quelques années après, les Américains se remettaient sur pied et ils sont aujourd'hui considérés comme le peuple le plus riche au monde.

L'Angleterre fut aussi à envisager ce qui paraissait un désastre financier. Au moment où Napoléon était pour ainsi dire à ses portes, ses obligations vinrent presque à rien, mais la victoire de Waterloo les fit monter aux nues. La famille Rothschild accumula la plus grande partie de sa fortune en achetant des obligations anglaises qu'elle revendit lors de la victoire de Wellington.

L'expérience de la France, ruinée par Bismarck, est un fait de mémoire d'homme. Après la guerre franco-prussienne, ses obligations descendirent à 75% de leur valeur normale, et deux ans plus tard elles représentaient 95% de cette valeur, réalisant des fortunes pour ceux qui avaient eu le courage d'acheter. Quand des millions d'hommes et une foule de nations collaborèrent à une tâche, rien n'est impossible. La France française revendra inévitablement à la normale.

Une étude de l'histoire nous convainc que la chose la plus difficile au monde est de détruire une nation. Or, l'histoire se répète. Nous croyons que nos clients ont une occasion de faire des profits réels en achetant ces obligations gouvernementales de grande valeur. Ce sont les meilleures valeurs gouvernementales françaises, car elles constituent virtuellement une première hypothèque sur tout l'actif et les ressources de la République de France. Elles sont valables pour trente ans après échéance, et les coupons d'intérêt le seront pendant cinq ans après la date de rachat, ce qui vous permet de les encaisser quand le taux est le plus avantageux.

La France se range parmi les premières puissances navales, militaires et commerciales. Les industries françaises sont prospères et travaillent au maximum. La France exporte dans tous les pays du monde ses produits de première main, les produits de son agriculture, de son industrie et de son commerce. Les remises effectuées par l'Allemagne, sous forme de réparations, contribuent encore à gonfler son trésor. Toutes ces circonstances devraient provoquer une hausse rapide du franc et partant les obligations du gouvernement français. C'est pourquoi nous vous prions d'en acheter tandis qu'elles se vendent bon marché.

A mesure que le franc montera, la valeur de ces obligations augmentera comme suit:

FRANCS	Avec le franc à 10c	Avec le franc à 15c	Avec le franc à 20c
1,000 obligations 6% du gouvernement français	\$43	\$100	\$150
2,000 obligations 6% du gouvernement français	\$86	\$200	\$300
5,000 obligations 6% du gouvernement français	\$215	\$500	\$750
10,000 obligations 6% du gouvernement français	\$430	\$1,000	\$1,500
25,000 obligations 6% du gouvernement français	\$1,075	\$2,500	\$3,750
50,000 obligations 6% du gouvernement français	\$2,150	\$5,000	\$7,500
100,000 obligations 6% du gouvernement français	\$4,300	\$10,000	\$15,000

Nous vendons bon nombre de ces obligations au prix ci-dessus, qui couvre toutes les dépenses. Sur réception de mandat-poste ou chèque accepté, nous confirmerons immédiatement la vente par lettre recommandée, mais la commande devra être reçue par le retour du courrier si l'on veut s'assurer des prix, vu que la cote change tous les jours.

Nous vendons toutes sortes d'obligations de municipalités et de gouvernements étrangers et il est d'importance vitale pour nous de faire choisir par nos clients celles qui leur rapportent le plus d'argent. Nous ne vendons que des obligations de première main, nous ne vendons que des obligations de première main, nous ne vendons que des obligations de première main.

M. GUSTAVE BRAULT, GERANT DU DEPARTEMENT FRANÇAIS DE LA MAISON DE PLACEMENTS DE

LA MAISON DE PLACEMENTS DE C.M. CORDASCO & COMPAGNIE

Spécialistes Exclusivement en Obligations Etrangères Municipales et Gouvernementales

509, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada

La maison de placement de C. M. CORDASCO & COMPAGNIE

Immeuble Marcell Trust, 290, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

Vous trouverez ci-joint chèque accepté pour \$ mandat-poste

En plein paiement pour l'achat de obligations 6% du gouvernement français (échéance en 1931). francs

Nom

ADRESSE

ECHO ST-MAURICE — SHAWINIGAN FALLS.

COMMANDES EXECUTEES A TOUR DE ROLE

Un grand nombre de nos obligations et titres sont achetés par nos clients. Nous avons des accords avec chaque capitaliste à l'égard de la cession de nos obligations. Nous avons des accords avec chaque capitaliste à l'égard de la cession de nos obligations. Nous avons des accords avec chaque capitaliste à l'égard de la cession de nos obligations.

ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTIER

Dr Cabanes. Les meilleurs des toniques

Agriculture Indienne

Si l'on en croit les rapports relatifs aux opérations agricoles de cette année, les progrès continus réalisés par les Indiens des provinces des Prairies et la prospérité grandissante dont ils jouissent prouvent que les autorités du ministère des Affaires Indiennes avaient raison de croire que les pupilles de la nation arriveraient à se suffire à eux-mêmes, si on leur en donnait la chance et si on les faisait bénéficier d'une instruction convenable. En ce qui concerne la culture des céréales et l'élevage du bétail, les Indiens ont démontré qu'ils peuvent aisément égaler les blancs; d'autre part ils réussissent bien dans les autres branches de l'agriculture.

Les Indiens ont ensemencé cette année environ 70,000 acres de terre. Malgré les conditions atmosphériques défavorables qui prévalurent durant toute la saison, on espère que la récolte égalera celle de l'année dernière qui a donné un million et quart de boisseaux. Il a fallu employer pour le battage une cinquantaine de machines dont le fonctionnement était confié presque exclusivement à des Indiens. Une ample provision de foin fut aussi engrangée par eux.

Les pertes souffertes par les bêtes à cornes chez les Indiens de l'Ouest, ont été très légères durant l'hiver et l'accroissement naturel a ajouté plus de 6,000 têtes de bétail à leurs troupeaux. Les bestiaux des Indiens de l'Alberta et de la Saskatchewan valent en tous points ceux des autres éleveurs de ces provinces et deux groupes d'animaux remportèrent, à l'exposition de bétail d'engraissement tenue l'an dernier à Winnipeg, le premier et le troisième prix. Les Indiens possèdent, outre les bêtes à cornes, 22,000 chevaux et environ 2,400 têtes d'autres bestiaux.

L'éducation chez les Indiens, autre aspect du problème du bien-être que le gouvernement doit envisager, est l'objet d'un soin tout particulier. Plusieurs nouvelles écoles ont été récemment érigées et d'autres sont en voie de construction. Les registres scolaires accusaient, l'an dernier, un nombre total de 13,723 élèves, dont un tiers environ pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Des instituteurs agricoles ont été mis à la disposition de quelques réserves et il en a résulté que les méthodes de cultures des céréales et d'élevage du bétail ont été grandement améliorées.

Au cours des deux dernières années, tous les Indiens valides,

leurs terrains de chasse ne seront pas envahis par la civilisation.

Contrat de Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 janvier, 1925 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route entre ST-ELIE DE CANTON et LA STATION DU CHEMIN DE FER DU CANADIEN NATIONAL, à commencer au bon plaisir du Ministère des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-ELIE DE CANTON et de CHARLETTIE et au Bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra aussi se procurer les formulaires de soumission.

Bureau de l'Administrateur de District

Montréal, 16 décembre, 1924.

J. TAYLOR, Administrateur Intérimaire.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000
CAPITAL PAYE ET RESERVE \$4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prés.: L'Hon. Sir H. Laporte, C.P., président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Prés.: M. W.-F. CARSLY, Montréal.

Vice-Prés.: M. Tancred Bienvenu, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd".

M. G.-M. BOSWORTH, Président "Can. Pacific Steamships Limited".

L'hon. N. Garneau, C.L. Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".

M. Emilien DAOUST, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

Bureau de Contrôle pour le Département d'Épargne

COMMISSAIRES-CENSEURS

Prés.: L'Hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-Prés.: M. J.-A. RICHARD, Président "Fashion Craft Manufacturers Limited"; administrateur "Université de Montréal"; commissaire-censeur "Crédit Foncier Franco-Canadien".

L'hon. E.-L. Patenaude, C.P., M.P.P. Administrateur de l'Alliance Nationale.

350 Succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard

JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls

PACIFIQUE CANADIEN

DEPART DES TRAINS

de Shawinigan Falls pour Montréal et Québec

8.45 a.m. (a) 10.15 a.m. (b)
2.25 p.m. (a)
5.30 p.m. (c) et 10.00 p.m. (c)

Départ des trains de Montréal, GARE WINDSOR

9.20 a.m. (c) 8.15 a.m. (a)
4.00 p.m. (a) 6.45 p.m. (b)
8.15 p.m. (c) et 10.15 p.m. (c) pour Ottawa.

9.15 a.m. et 10.00 p.m. (c) pour Toronto, Detroit et Chicago.

10.30 p.m. (d) pour Toronto (Yonge St., Station) et Hamilton

9.05 a.m. et 8.00 p.m. (c), pour Manchester, Nashua, Worcester, Woonsocket, Providence, Lowell et Boston.

10.15 p.m. (c), pour Winnipeg, Vancouver, Seattle et autres endroits sur la Côte du Pacifique.
8.15 p.m. et 10.15 p.m. [c], pour North Bay et Cobalt.

Veillez vous adresser à l'Agent de la Station pour plus amples renseignements, soit à Shawinigan Falls ou Grand'Mère.

Renvois: [a]-Dimanche excepté
[b] "seulement."
[c] Tous les jours.
[d] Samedi excepté.

De Lasalle

BIJOUTIER JEWELLER
SHAWINIGAN FALLS.
QUE.

PETITES ANNONCES

MEDECINS

LE Dr. W. LACROIX

Tient maintenant son bureau au No. 124, 2e Rue, en face du Presbytère, bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan.

Tél. 31

Docteur MARC TRUDEL

Médecin-Chirurgien

Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.

Spécialité: Femmes et Enfants.

41, 4e RUE, SHAW. FALLS.

72 Des Forges Tél. 1425

Dr. ROCH HEBERT

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Le Dr Hébert sera au bureau du Dr Chandonnet, 107 4e rue, Shawinigan Falls, tous les samedis.

Dr. J. A. BELAND

MEDECIN-VETERINAIRE

Résidence 438 — 170, 4e rue. SHAWINIGAN FALLS.

Dr. Georges E. Desrosiers

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à la Maternité de Montréal.

DUMONT.

En haut de la Pharmacie St-Marc - Shawinigan Falls.

NOTIAIRES

L. O. Baribeault, B.A., L.L.L.

NOTAIRE

No. 36a, 5e RUE - Tél. 228

SHAWINIGAN FALLS.

G. E. LADOUCEUR

NOTAIRE

Assurance, Vie, Feu, Accidents
Maladie, Auto.

52a, RUE TAMARAC.

SHAWINIGAN FALLS.

Tél. 261, Rés. 326

J. P. LALONDE

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit.
Argent à prêter sur première Hypothèque et successions.

J. H. RENE de COTRET

C. P. A.

SYNDIC AUTORISE
Comptable public - Auditeur,
Liquidateur et administrateur de successions.

Compétence et diligence apportées dans le règlement des compromis entre débiteurs et créanciers, collections de comptes.

Auditions, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnie à fonds social.

BUREAU:

103 Notre-Dame - Trois-Rivières.
Tél. 522 Boîte Postale 515

AVOCATS

A. E. PAQUETTE, C.R.

AVOCAT

4e RUE, Shawinigan Falls.

EDGAR BOURNIVAL

AVOCAT

Shawinigan Falls.

Edifice Banque d'Hochelega,
5e RUE - Tél. 152

SHAWINIGAN FALLS.

ARTHUR LEFEBVRE

AVOCAT

Recorder Ville Grand'Mère

BELL TEL.

Bureau 7

Résidence 14

Rue Chamberlain, Grand'Mère.

Téléphone Bell 930 Casier Postal 310
Jacques Bureau, C.R.

Philippe Bigué C.R. Geo. Gouin, B.A.

Bureau Bigué & Gouin

AVOCATS

Power Building,

LES TROIS-RIVIERES.

B. P. 654 Téléphone Bell 165

L'Honorable J. A. Tessier, C.R.

F. X. Lacoursière, C.R. B.A. L.L.L.

Tessier & Lacoursière

AVOCATS & PROCUREURS

Trois-Rivières, 19 rue Alexandre

Alfred Nadeau, B.A. L.L.L.

J. A. NADEAU

AVOCAT

QUEBEC.

Auguste Lemieux, C.R.

AVOCAT

Agent en Procédure de la Cour Suprême, de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer, Affaires Départementales, Etc., Etc.

NOTAIRE PUBLIC

Edifice de la Banque Nationale.

18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont.

DENTISTES

Dr. J. R. HEBERT

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de Bureau:

9 a.m. à 5 p.m.

SOIR.

7 à 8 heures.

Bureau fermé, les Mardis Jeudis et Samedis soir.

71, Avenue de la Station

SHAWINIGAN FALLS.

Dr. A. V. THERRIEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. 426 Heures de Bureau:

9 A.M. à 5 P.M.—7 à 8 P.M.

60 TAMARAC.

SHAWINIGAN FALLS.

G. E. LADOUCEUR, N.P.

SYNDIC AUTORISE

En vertu de la Loi des Faillites

Un soin particulier sera apporté au règlement de toutes faillites ou compositions.

Bureau:

Bloc Giguère & Bourassa

52a, RUE TAMARAC

SHAWINIGAN FALLS.



RECORD RADIOTELEPHONIQUE DU CANADIEN NATIONAL

A l'occasion du premier anniversaire du service radiotéléphonique du Canadien National un record de transmission simultanée a été établi. Sir Henry Thornton, président du réseau et trois vice-présidents: MM. J. E. Dalrymple, S. J. Hungerford et W. D. Robb, prononcèrent des discours du poste CNRM-Montréal, et leurs voix, transmises par circuit téléphonique aux postes CNRO et CNRT à Ottawa et Toronto, furent éradiées par les trois postes

à la fois avec la même force et le même volume que si les orateurs avaient parlé de chacun des postes.

Le même soir, les discours de ces messieurs furent éradiés des six autres postes émetteurs du Canadien National situés à Moncton, Winnipeg, Saskatoon, Regina, Calgary et Edmonton, de sorte qu'ils furent entendus d'un bout à l'autre du pays dans l'espace de quelques minutes.

M. W. D. Robb, qui parlait à Montréal de l'un des trois postes unifiés, rendit cet hommage aux Canadiens-français et aux Franco-Américains de prononcer son discours en français. Il dit ce que le Canadien National fait pour la population de langue française et offrit ses bons souhaits pour la nouvelle année.

C'était la première fois dans l'histoire du radio canadien qu'une éradiation simultanée aussi importante était tentée.

La photographie représente Sir Henry Thornton, président du réseau national, parlant dans le microphone.

Téléphone, Main 158

CESSIONS, COMPROMIS,
ENQUÊTES,
LIQUIDATIONS

Wilfrid Damphousse

Sindic de Faillite

426 Edifice "Power" Building

Craig & St-Urbain

Montréal.

Le Travail des Enfants

Un immense effort, ardemment soutenu par la Confédération des Syndicats américains est fait aux Etats-Unis pour mettre un terme au scandale du travail des enfants. Ce but ne peut être atteint que par une révision de la Constitution adoptée par les trois quarts des Etats, avant d'avoir force de loi, et, être comme "telle" au-dessus des atteintes de la Cour Suprême qui a déjà réduit à néant deux lois sur le travail des enfants. L'amendement en question a la teneur suivante: "Le Congrès a pleins pouvoirs de limiter, réglementer et interdire le travail à toute personne n'ayant pas atteint l'âge de dix huit ans". Ce la ne semble pas être une proposition bien révolutionnaire, mais elle n'en a pas moins été rejetée au Massachusetts à une majorité de 400,000 voix, grâce à la propagande de deux Fédérations patronales, l'Association nationale des Fabricants et les Industries réunies du Massachusetts. Des tonnes de libelles et des flots d'orateurs ont été dirigés de tous côtés déclarant "que cet amendement conçu en Russie avait pour but d'arracher les enfants à la pernicieuse influence de la famille et de les nationaliser, d'empêcher les enfants de prêter leurs bras à leurs pères, à la ferme et les jeunes filles de laver la vaisselle familiale, etc., etc." La Confédération des Syndicats américains y envoie son propre organisateur ainsi que dans les autres Etats de la Nouvelle-Angleterre pour essayer d'arrêter ce flot d'interprétations erronées, mais le Massachusetts a voté la continuation du travail des enfants, non pas en ses frontières, il est vrai — car les lois sur le travail des enfants y sont en vigueur — mais bien dans les Etats du Sud où ses industriels ont investi de l'argent ou y possèdent leurs fabriques. Samuel Gompers a déclaré que la lutte contre l'amendement interdisant le travail des enfants n'est qu'une face de la tentative nationale de détruire le standard de vie des ouvriers organisés.

ACHATS IMPORTANTS

D'obligation du Gouvernement Français

A la suite des nouvelles encourageantes relativement à la consolidation de la dette publique en France et à l'attrait de leur rendement aux taux actuels, les Obligations 6% du Gouvernement Français sont achetées par grosses quantités comme valeurs

de placement par les capitalistes du Canada. La meilleure description à en faire c'est de les désigner comme représentant les "Obligations (Françaises) de la Victoire" parce qu'elles sont estimées pour l'épargne française au même titre que les canadiens considèrent leurs propres Obligations de la Victoire.

Toute amélioration du taux actuel du franc entraînera forcément des prix plus élevés pour les titres du Gouvernement Français comme les conditions économiques et financières au moment présent présagent à échéance un mouvement de hausse du franc, les spéculateurs sont généralement d'opinion que c'est maintenant le moment le plus opportun d'acheter.

Au premier rang parmi ceux qui ont, avec persévérance, recommandé l'achat des valeurs du gouvernement de notre ancienne alliée, figure la maison de placement bien connue de C. M. Cordasco & Compagnie, spécialistes dans le commerce des titres des gouvernements étrangers, dont les offres détaillées paraissent dans ces colonnes.

Alors qu'il s'est présenté, dans le passé, des exemples marquants des différences de prix parmi les courtiers en obligations étrangères dans ce pays, il est digne de remarque que C. M. Cordasco & Compagnie ont été notés pour leur persistance à maintenir généralement les taux de commission modérés qu'ils chargent pour l'achat ou la vente des valeurs du gouvernement français. Le capitaliste en quête de placement peut se fier implicitement à leur avis.

Lorsqu'on achète des valeurs étrangères, l'importance de choisir une maison honorable, d'une probité indiscutable est, en général, simplement reconnue, et, sous ce rapport, C. M. Cordasco & Compagnie ont acquis une enviable réputation.

Service de renseignements de la Métropolitain

La situation relative à la santé publique du Canada, est satisfaisante, si l'on se base sur les statistiques vitales du mois de novembre, et qui sont relevées d'un groupe de un million et demi de personnes de la classe industrielle en ce pays. La moyenne de la mortalité a été de 7.6 par 1,000, ce qui est une faible moyenne à cette époque de l'année. La diminution est due en grande partie à un déclin dans la mortalité causée par les maladies intestinales, la tuberculose, la néphrite chronique, l'hémorragie cérébrale et le cancer. La mortalité causée par la grippe, la pneumonie et autres maladies de l'organe respiratoire, est à peu près égale en moyenne à ce qu'elle était durant le mois précédent. Durant les cinq derniers mois quatre cas de suicide et quatre

cas d'homicide ont été rapportés en Canada, ce qui offre un contraste frappant avec les chiffres rapportés aux Etats Unis pour ces genres de morts violentes, durant la même période.

Lisez Tous
L'Echo du St-Maurice

Nouveau Bureau de Dentiste

Dr. HERVE LEMAY

Chirurgien-Dentiste

Occupe l'ancien bureau du

DENTISTE JUTRAS

Tel. 54 BLOC LEMAY
Grand'Mère

PURIFICATEUR DE L'AIR

PINE OZONE

Désinfectant, Déodorisant et Odorisant
Préparation Scientifique

EXCELLENT PREVENTIF
CONTRE LA MALADIE

La plupart des maladies se propagent dans l'air. Les microbes sont peut-être les pires agents des maladies qui se contractent alors, par simple négligence ou manque de soins et d'attention.

PINE OZONE, ce fameux purificateur de l'air, est aussi un bien précieux auxiliaire pour chasser et éloigner la maladie.

A l'aide d'un vaporisateur on dépose dans un vase quelconque, vous pouvez facilement changer l'air et le purificateur en faisant disparaître tous les moindres microbes ou germes de maladie.

PINE OZONE s'emploie pour les fins suivantes:

Antiseptique, désinfectant, déodorisant, odorisant, nettoyeur, chambre de malade, cabinets de toilette, fumoirs, cuisines, hôpitaux, maisons d'école, hôtels, théâtres, couvents, salles publiques, manufactures.

POUR FINS VÉTÉRINAIRES, dans la désinfection des étables, écuries, poulaillers, etc.

POUR LE NETTOYAGE DES VITRES qu'il fait reluire d'avantage.

CONTRE LES MOUCHES, PUNAISES, COQUELLES, ETC.

DISTRIBUTEURS

M. Georges V. Nicol, Shawinigan Falls

Dr A. COLLIN, Grand'Mère
FABRICANTS

La Compagnie PANNONIA Limitée, Québec

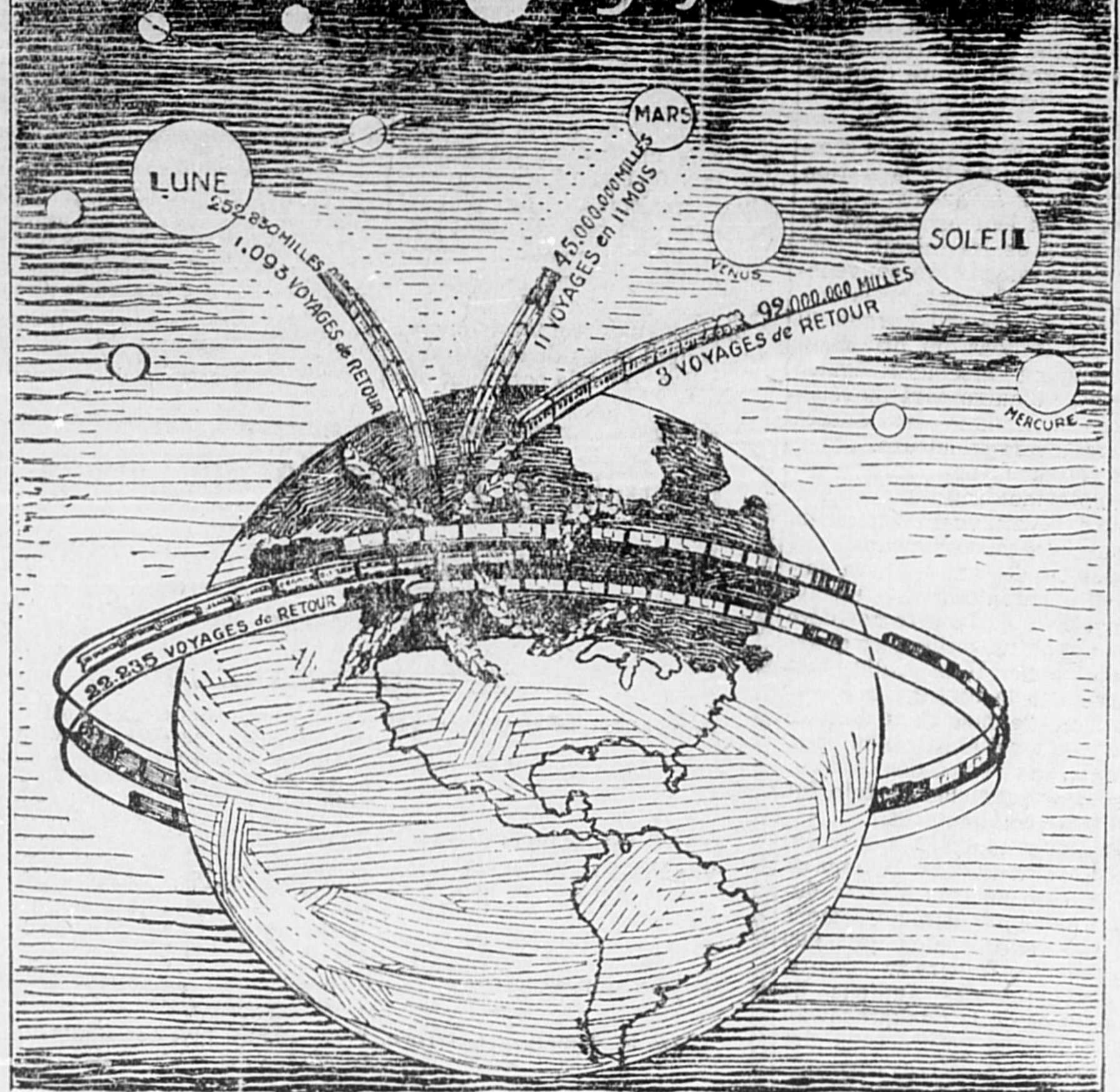
Magasin à Louer

476 4^e Rue Shawinigan Falls

S'adresser à

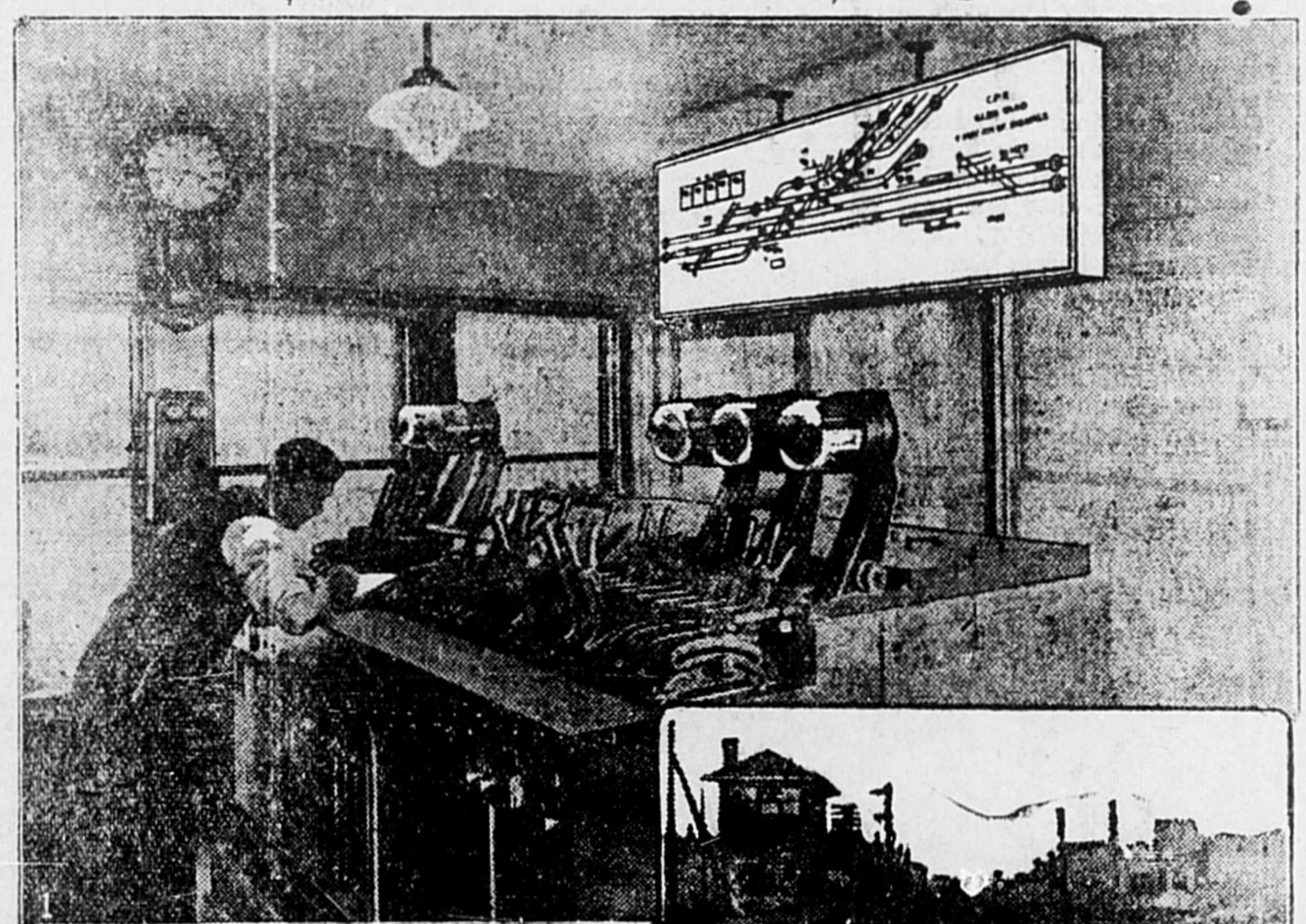
J. R. DUGAL,
Shawinigan Falls.

Un Record du Pacifique Canadien



PENDANT une période de onze mois, finissant le 3 juillet dernier, le Pacifique Canadien a établi un record mondial pour l'expédition du grain, transportant durant ce temps 180,046 wagons chargés de 271,728,848 minots de céréales. Il fallut 5,144 trains pour effectuer le transport de cette quantité phénoménale de grain, et 25,720 hommes furent employés à ce travail. Le nombre total de milles couverts par chacun de ces wagons s'éleva à 553,030,576, soit onze fois la distance qui sépare la Terre de la planète Mars, ou trois fois le voyage, aller et retour, de la Terre au Soleil, ou encore 1,093 fois le voyage, aller et retour, de la Terre à la Lune. Si l'on prend comme mesure de comparaison la circonférence de la Terre, ce total représente 22,335 voyages autour de notre globe.

Circulation des trains aux abords des grandes gares.



Notre gravure supérieure fait voir la disposition des leviers dans un des chalets d'expédition du système de la gare Windsor; c'est celui de Westmount.

En bas, nous voyons l'extérieur du chalet et les deux voies principales, qui, en allant vers la gare Windsor, se multiplient jusqu'à douze.

A voir le formidable entre-croisement de voies ferrées, véritables casse-tête chinois, à l'approche des grandes gares terminales, on est naturellement porté à se demander par quel système est assurée la circulation des trains innombrables qui arrivent et partent continuellement avec leurs voyageurs. Cette opération est-elle laissée au hasard de la sirène de la locomotive ou des signaux faits à bout de bras par quelques employés? Certes non, car alors on serait la sécurité. Tout ce va et vient des trains est régulé par un appareil qui fonctionne avec l'exactitude de l'horloge, et qui élimine tout danger d'accident.

Cet appareil, un des plus perfectionnés qui soient, opère dans le chalet de l'expéditeur "despatcher", nous voulons parler de ce petit kiosque qui se trouve à l'entrée de toutes les gares. Nous en connaissons tous l'existence, et ceux qui voyagent par le Pacifique Canadien ont sûrement aperçu en passant, celui qui se trouve à l'entrée de la gare Windsor, ainsi que ceux de Westmount et de Montréal-Ouest, qui font partie du même groupe, dont nous entretiendrons ici nos lecteurs. La gare Windsor n'est-elle pas d'ailleurs la plus belle et la plus vaste de toutes les gares canadiennes?

Parlons d'abord du mécanisme de l'appareil en général. A l'étage supérieur du chalet se trouve une espèce de clavier composé de leviers ou de clefs. Tous ces leviers, ils sont une trentaine, correspondent directement d'une part, aux aiguilles d'embranchement qu'ils commandent et font agir, d'une autre part, aux tours des signaux auxquels ils font exécuter tous les gestes de convention. De même, les lumières qui les remplacent, la nuit, sont allumées et éteintes à volonté. Ces leviers monopolisent, à eux seuls, une distance d'un mille. La gare Windsor est ainsi desservie par trois chalets qui se relèvent d'un mille à l'autre: gare Windsor, Westmount et Montréal-Ouest.

Au-dessus de ce clavier, appelons-le ainsi, il y a un grand tableau noir appelé "diagramme". C'est une figure graphique, sorte de plan où sont représentées les voies dans leur disposition relative. Les aiguilles, les signaux et les voies d'évitement y sont aussi indiqués. Comme on peut le constater, chacun de ces détails est étiqueté d'un chiffre, ou d'une lettre, dont les correspondants se retrouvent alignés sur le clavier plus bas. C'est dire, en d'autres termes, que chaque levier correspond à chaque aiguille, tour, etc. Le diagramme couvre donc la distance comprise entre la gare et le prochain chalet d'expédition.

Supposons maintenant qu'il s'agit du départ d'un train: le Trans-Canada Ltd. disons, se prépare à partir pour Vancouver. L'expéditeur en chef est assis à son bureau, face à l'appareil; son second se tient debout devant le clavier. Le train est sur la voie No. 11. Une minute avant son départ, le chef du train (le percepteur des billets) fait un signe au chef de gare, lequel fait toujours les cents pas devant la grille. Alors, le chef de gare téléphone immédiatement au chef expéditeur que nous venons de voir devant son appareil. "Voie No. 11", lui dit le chef de gare. Le chef expéditeur se met immédiatement en communication avec le second chalet d'expédition qui se trouve un mille plus loin, et ce dernier chalet, par le même procédé, communique la

nouvelle à son semblable placé encore un mille plus loin. Ainsi, en moins d'une minute, la sortie du train de la voie No. 11 est apprise sur un parcours de trois milles, c'est-à-dire, depuis la gare elle-même, jusqu'au bout de la ville.

Qu'arrive-t-il ensuite? Le premier expéditeur du premier chalet avertit son homme qui se met en position. La voie No. 11, sur le tableau noir, s'allume à son extrême bout, c'est-à-dire là où se trouve encore le train. Une sonnerie retentit: le train se met en marche.

La lumière avance progressivement sur le tableau, indiquant la marche du train. Si un autre train se trouve sur la voie que le nôtre doit suivre, la voie de ce dernier s'allume de telle sorte que l'opérateur s'en aperçoive. En ce cas, il n'a donc qu'à se servir du levier No. 1 qui ferme cette voie occupée; et ainsi de suite. Comme de le voit, l'expéditeur suit l'évolution des trains sur le tableau et les dirige à volonté, par des petites lumières qui les identifient.

De même pour un train qui rentre, il est averti de sa venue par une sonnerie et le conduit, en ouvrant et fermant au besoin les différentes voies d'évitement, sur un parcours d'un mille.

L'appareil est en effet infallible, remarquez-vous, mais l'opérateur, lui, ne peut-il pas se tromper? L'opérateur fait une erreur, il est à même de s'en apercevoir immédiatement, en suivant l'évolution des lumières sur le tableau. Si l'erreur est irréparable, c'est-à-dire, s'il engage un train sur une voie déjà occupée, ou qui va l'être dans un instant par un autre train venant en sens inverse, il sonne alors ce qu'on appelle la cloche d'alarme. Il n'a qu'à presser un bouton qui communique directement avec les mécaniciens des locomotives, par le courant déjà établi sur la voie ferrée. L'alerte ainsi donnée, les mécaniciens n'ont qu'à renverser leur vitesse respective, évitant la catastrophe.

Comme on le voit, rien de plus simple et de plus compliqué, tout à la fois.

L'étage inférieur du chalet est occupé par les pouvoirs moteurs qui pourvoient au fonctionnement de l'appareil. Il faut qu'il en soit ainsi, autrement, si l'électricité venait à manquer, les pires désordres arriveraient.

Le pouvoir électrique s'emmagasine ainsi pour une durée de sept jours, au moyen d'un moteur de 160 forces. Que ce soit la nuit noire, le brouillard, la tempête de neige, rien ne peut intervenir dans l'ordre tel qu'il est établi par l'expéditeur. Rien ne peut s'interposer entre l'ordre reçu et son immédiate exécution.

Le mécanicien n'a même pas à se préoccuper des signaux dans la plupart des cas. Il est comme guidé par le fil d'une marionnette. Il n'a qu'à aller de l'avant jusqu'au fond de la gare.

On ne se doute guère d'une telle organisation. Tout est calme, régi par l'ordre, à l'entrée des gares; tout paraît dormir... Et pourtant...

On est loin des temps où les mécaniciens descendaient à tous moments de la vieille locomotive pour chasser à coups de bâtons, les troupeaux de vaches qui s'obstinaient sur la voie.

CAMPAGNE NATIONALE contre la TUBERCULOSE et la MORTALITÉ INFANTILE



DISRAELI a dit:

"La santé publique, pour un pays, est une richesse qui dépasse toutes les autres."

Dans les pertes éprouvées par sa population, du fait de la tuberculose et de la mortalité infantile, la province de Québec présente les statistiques les plus sombres de toutes les provinces. En 1923, ces deux fléaux ont fauché plus de quatre mille vies.

Il y meurt un tuberculeux toutes les trois heures, huit par jour, cinquante-six par semaine...

Pour enrayer cette calamité, le Gouvernement de la Province de Québec a décidé de faire un effort qu'il demande à tous les bons citoyens de rendre national.

Présentement, onze dispensaires sont en opération aux centres stratégiques de la province, véritables foyers d'où rayonne la lutte pour l'assainissement et la protection des régions environnantes.

Montréal - Québec - Trois-Rivières - Sherbrooke
Arthabaskaville - Joliette - Thetford Mines
Valleyfield - St-Jérôme - Rivière-du-Loup
et Chicoutimi.

CITOYENS de la Province de Québec, appuyez ce mouvement de toutes vos forces et prêtez pour son succès votre concours au

Reproduit avec la permission du Bureau international de santé de la fondation Rockefeller et du Comité National de défense contre la tuberculose, Paris, 6bis, rue Notre-Dame des Champs (VIIe).

SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE
QUÉBEC

Pour la famille ouvrière FRANÇAISE

Un grand nombre de chefs d'industrie, en France, sont d'accord pour reconnaître que l'alcoolisme est plutôt en régression dans les milieux ouvriers.

L'un d'eux nous disait récemment:

L'ivrogne est, de plus en plus, une exception dans mon usine. Il fait tache dans le personnel ouvrier que j'emploie. On le montre presque du doigt... Même la coutume déplorable qui consistait pour certains ouvriers, à "faire le lundi", c'est-à-dire à se reposer toute une journée de la buvette du dimanche, est de moins en moins pratiquée. La plupart des ouvriers travaillent le lundi comme les autres jours. On ne voit même plus beaucoup, ajoutait mon interlocuteur, — ce qu'on voyait tant autrefois, — d'ouvriers arriver à l'atelier, une bouteille de vin en poche, afin de se "rafraîchir" pendant le travail... Je ne dirai pas que cette habitude a complètement disparu, mais elle n'est plus à la mode; elle est même, comme l'on dit, mal "portée".

Certes, concluait ce chef d'industrie, il ne faudrait pas donner une portée trop générale à ces observations. On peut affirmer, en tout cas, qu'il se manifeste, dans les milieux ouvriers, un progrès assez marqué dans le sens anti-alcoolique.

A quelles causes, interrogeâmes-nous, convient-il selon

vous, d'attribuer cette heureuse évolution? La loi qui limite à huit heures la durée de la journée de travail est certainement l'une de ces causes, me fut-il répondu, et, pour étrange que cela puisse paraître, la crise des logements depuis la guerre est une autre, au reste, ces deux causes sont étroitement liées.

Cela demandait quelques explications. Je les sollicitais de mon aimable interlocuteur.

— La rareté des logements a obligé, me dit-il, un grand nombre d'ouvriers à se loger, avec leur famille, dans la banlieue: chaque matin, de tous les points de cette banlieue, des trains bondés déversent, dans la capitale, des flots d'ouvriers qui se canalisent de nouveau, le soir, vers les différentes gares. Habitants maintenant de petits pavillons entourés d'un pardin — dont on peut, certes, contester bien souvent, hélas! l'esthétique, mais qui, du point de vue de l'hygiène, représentent un incontestable progrès sur tant de logements encore insuffisamment aérés et éclairés des faubourgs — beaucoup d'ouvriers ont plus de plaisir et plus de hâte à retrouver leur foyer, la journée de travail terminée. Et comme la limitation de celle-ci leur permet, soit le soir en rentrant au logis, d'améliorer leur modeste installation et de cultiver leur jardin, ils éprouvent moins la tentation d'aller s'enfermer, pendant de longues heures, dans un cabaret et s'abrutir, dans une atmosphère viciée, en consommant des liquides plus ou moins

frélatés.

On ne dira jamais assez combien la lutte contre le taudis, l'amélioration du logement ouvrier, une sage protection du travailleur, sont les conditions nécessaires du progrès moral et familial de la classe ouvrière. Aussi ne peut-on que se féliciter de voir des catholiques français se préoccuper d'apporter à ces problèmes une solution pratique, soit qu'avec la Confédération française des travailleurs chrétiens, ils soutiennent les justes réformes sociales susceptibles de rendre moins pénible la situation de l'ouvrier à l'usine soit qu'avec les diverses sociétés catholiques d'habitations à bon marché ou visant à améliorer le logement ouvrier, ils s'efforcent de donner à chaque famille le coin de terre et le foyer qu'il lui inculqueront le goût d'une vie plus saine, plus normale, et même petit à petit — pourquoi pas? — plus chrétienne.

Après les Elections

Les élections allemandes n'ont pas apporté, aux partisans d'une politique de conciliation et de collaboration internationales, les apaisements qu'ils étaient en droit d'en attendre.

Ils pouvaient espérer, en effet, que la situation européenne, depuis les élections précédentes, qui eurent lieu le 4 mai 1924, s'était suffisamment transformée pour que l'Allemagne, si elle voulait enfin faire preuve de bonne volonté, pût s'arracher facilement à l'emprise des partis de force et de revanche.

Certes les élections du 7 décembre sont meilleures que celles du 4 mai, en ce sens qu'elles ont été nettement favorables aux partis extrémistes de droite et de gauche. Les "racistes" ou ultra nationalistes, dont Ludendorff est le dieu et le prophète, ont perdu plus de la moitié de leurs sièges. Quant aux communistes, adeptes de la dictature moscovite du prolétariat, ils en ont perdu le tiers. Mais, à peu de chose près, les mandats abandonnés par les racistes ont été repris par les nationalistes, leurs voisins immédiats, qui rentrent plus nombreux au Reichstag. En outre le parti populiste toujours hésitant, comme son chef lui-même, M. Stresemann, entre la politique d'entente et la politique de résistance, qu'il pratique l'une après l'autre suivant les opportunités, il sort, lui aussi, fortifié des élections, — et ce n'est pas un symptôme très rassurant.

Or, dans le même temps, la Commission de contrôle interallié sur le désarmement de l'Allemagne, publie son dernier rapport qui, lui aussi, peut nous causer quelque anxiété. Nous y lisons, en effet, que les officiers chargés du contrôle se sont trop souvent heurtés, dans leur mission, à une obstruction commandée en haut lieu. D'autre part, la Commission a pu se convaincre que des armements cachés subsistent sur le territoire du Reich, et que certaines destructions, qui avaient été ordonnées en 1922 n'ont pas été effectuées. Dans d'autres cas, chez Krupp par exemple, la fabrication des armes, qui avait été interdite, a été reprise.

On a beaucoup dit que de ces agissements militaristes, était surtout responsable une caste qui n'avait rien appris ni rien oublié, mais qu'à la faveur des événements de la Ruhr, cette caste avait réussi à conquérir une influence sérieuse sur une grande partie de la population. Toutefois, ajoutait-on, ces agissements sont formellement condamnés par les Allemands raisonnables et clairvoyants. Nous le savons, en effet, et nous n'avons pas oublié la très courageuse attitude du professeur Quidde, au début de cette année, qui n'hésita pas à dénoncer, au péril de sa liberté, les armements clandestins de ses compatriotes nationalistes.

Toute la question est donc de savoir laquelle de ces deux minorités, — la caste pangerma-

niste ou la phalange de hardis pacifistes allemands, — est capable de s'imposer à l'âme allemande et de lui imprimer une direction décisive. Jusqu'ici, il faut bien le dire, c'est la première, la caste militariste, qui l'a emporté le plus souvent. Mais, on pouvait espérer qu'à la suite des accords de Londres, qui ont amené déjà l'évacuation économique de la Ruhr et qui ont fixé les détails de l'évacuation militaire complète, à la suite également de l'Assemblée générale de la Société des Nations, à Genève, qui a mis en évidence, une fois de plus, les dispositions conciliantes des Alliés, le peuple allemand comprendrait mieux en quel sens il devait orienter sa politique s'il voulait retrouver la confiance des autres nations.

Les dernières élections allemandes n'attestent pas vraiment cette meilleure compréhension du peuple allemand. La politique que va suivre désormais le Reich préciserait, sans doute, le sens de la consultation électorale. En tous cas, de l'attitude de

"Je dois la vie au Carnol," écrit M. Sinclair

A la suite d'un accident de chemin de fer, après la faillite de plusieurs médecines, M. Sinclair obtint du soulagement de deux bouteilles de Carnol.

La lettre suivante se passe de commentaires. Nous laissons M. Sinclair vous raconter son expérience en ses propres termes: "Je souffrais d'épuisement nerveux à la suite d'un accident de chemin de fer il y a quelques années. Les remèdes ne m'apportaient aucun soulagement véritable, alors je décidai d'essayer le Carnol. Je n'avais pas grande confiance aux remèdes brevetés, mais un ami me dit que le Carnol était bien supérieur aux remèdes brevetés ordinaires. "Essaie-le," me dit-il, "et donne-m'en des nouvelles." Je suis heureux de dire que ce remède merveilleux a fait pour moi ce que les autres remèdes n'ont pu faire et par conséquent je suis très heureux de rendre ce témoignage en faveur du Carnol. Je conseillerais à tous les hommes d'affaires, dont la vie épuisante leur fait sentir le besoin d'un tonique reconstituant, de prendre du Carnol. Ce n'est que par un essai loyal qu'ils en connaîtront les superbes qualités.

Après une première bouteille je remarquai un mieux considérable. Mon appétit s'améliora et après la seconde bouteille j'aurais pu manger même des patates crues et des oignons. Je dormais dur comme une bûche et après un sommeil réparateur j'entreprenais de bon cœur le travail fatigant d'un agent d'assurance actif. C'est un travail qui requiert une dépense considérable de forces nerveuses pour conclure des marchés et je puis dire en toute confiance, que le Carnol n'a pas son pareil en fait de remèdes. Je vous suggérerais de mettre cette lettre bien en évidence, afin que tout le monde connaisse ce merveilleux remède pour reconstituer les forces et engraisser. Je dis en toute confiance, je dois la vie au Carnol. Rien n'égale ce remède — Gordon M. Sinclair, Chatham, N.B. 1-24

Le dernier des Gouverneurs Français

Aux jours agités de Vaudreuil et de Lévis

Installés confortablement à nos foyers modernes, nous avons peine à comprendre les conditions dans lesquelles les braves de Vaudreuil et de Lévis luttèrent pour maintenir la suprématie de la France. Le pays avait été dévasté par sept ans de guerre; les soldats étaient démoralisés; les colons étaient dans la crainte continue des attaques des Indiens; la nourriture était rare; l'hiver approchait et la petite armée française avait à faire face à des forces ennemies bien supérieures en nombre.

Une des choses, qui aidait les soldats à se bien porter en dépit de conditions aussi dures, c'était la moutarde. Nos ancêtres, connaissant le goût exquis que la moutarde communique aux viandes froides et la saveur qu'elle apporte dans la cuisson. Assurément, ils devaient l'employer à la confection de mouches de moutarde pour soulager leurs douleurs, leurs crampes; et nous, leurs descendants, avons suivi leur exemple et continuons d'employer la moutarde à cette fin.

Export Ale Frontenac

Forcé!

Special Lager type Budweiser

VICTOR LEVASSEUR

Distributeur pour le Commerce

Perdue

Une sacoche contenant un chapelet de valeur, ainsi qu'une somme d'argent a été perdue sur le train du Canadien Nord, entre Shawinigan et Grand'Mère, la veille des Rois.

Récompense à la personne qui rapportera l'objet aux bureaux de notre journal.

Jolie Réception

Le 7 janvier, Mademoiselle Marie-Ange Lambert recevait

dans l'après-midi chez sa tante Madame Amédée Fournier, 4e Rue. Les invitées étaient des compagnes de couvent.

Y assistaient: Mlle Rachel Telmosse, Jeanne Garceau, Juliette Mondor, Brigitte Bourassa, Thérèse Trudel, Madeleine

Landry, Pauline Bertrand, Anne Flamand.

Il y eut partie de cartes, chant et musique. Ce fut une joyeuse après-midi.

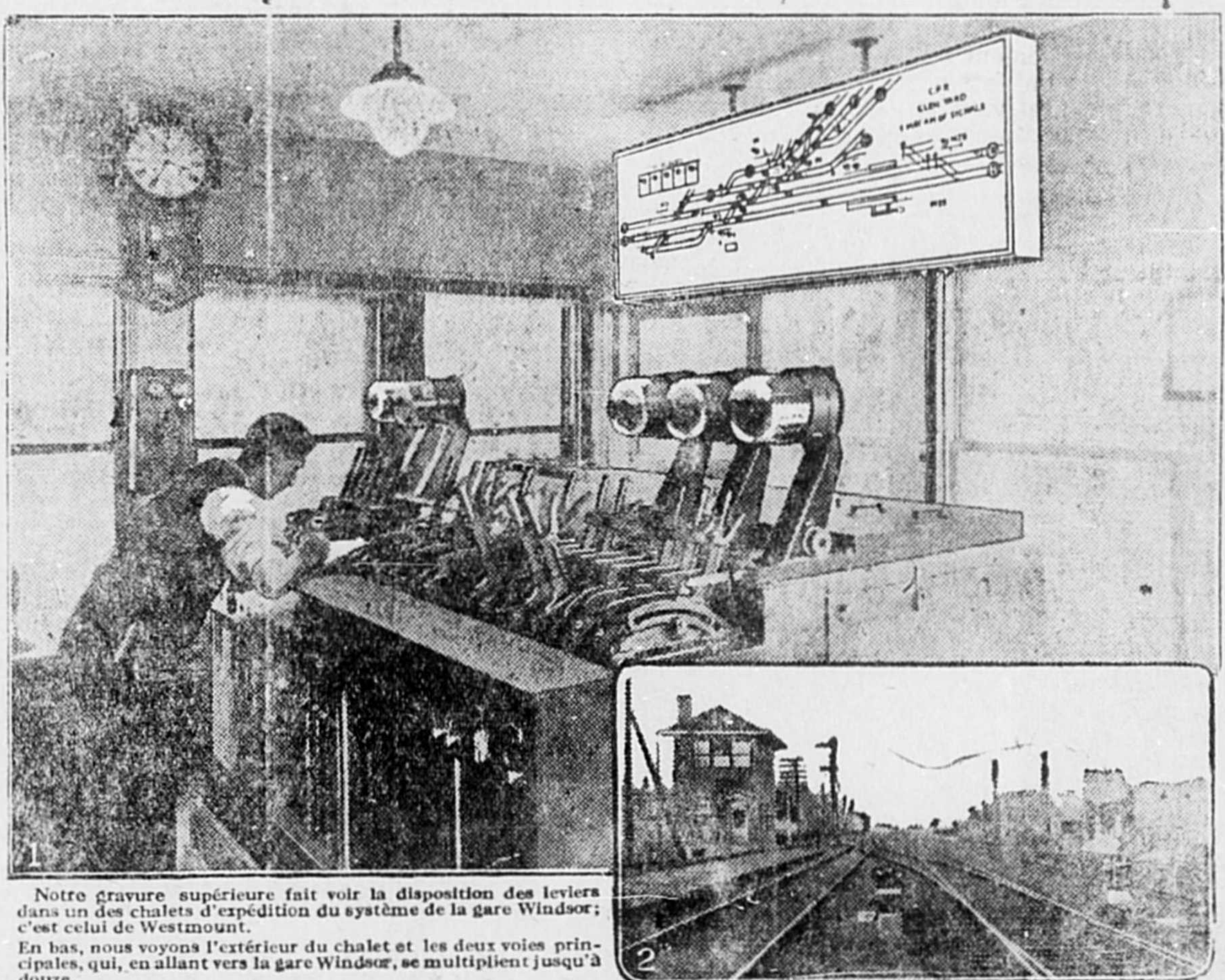
Le premier prix fut remporté par Mlle Telmosse et le prix de consolation par Mlle Bertrand.

Painkiller

EN HIVER

ARRÊTE LE FRISSON CASSE LES RHUMES
ET AINSI EMPÊCHE
LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE
LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

Circulation des trains aux abords des grandes gares.



Notre gravure supérieure fait voir la disposition des leviers dans un des chalets d'expédition du système de la gare Windsor; c'est celui de Westmount.

En bas, nous voyons l'extérieur du chalet et les deux voies principales, qui, en allant vers la gare Windsor, se multiplient jusqu'à douze.

A voir le formidable entre-croisement de voies ferrées, véritable casse-tête chinois, à l'approche des grandes raves terminales, on est naturellement porté à se demander par quel système est assurée la circulation des trains innombrables qui arrivent et partent continuellement avec leurs voyageurs. Cette opération est-elle laissée au hasard de la sirène de la locomotive ou des signaux faits à bout de bras par quelques employés? Certes non, car alors on serait la sécurité. Tout ce va et vient des trains est régularisé par un appareil qui fonctionne avec l'exactitude de l'horloge, et qui élimine tout danger d'accident.

Cet appareil, un des plus perfectionnés qui soient, se trouve dans le chalet de l'expédition "despatcher", nous voulons parler de ce petit kiosque qui se trouve à l'entrée de toutes les gares. Nous en connaissons tous l'existence, et ceux qui voyagent par le Pacifique Canadien ont sûrement aperçu en passant, celui qui se trouve à l'entrée de la gare Windsor, ainsi que ceux de Westmount et de Montréal-Ouest qui font partie du même groupe, dont nous entretiendrons ici nos lecteurs. La gare Windsor n'est-elle pas d'ailleurs la plus belle et la plus vaste de toutes les gares canadiennes?

Parlons d'abord du mécanisme de l'appareil en général. À l'étage supérieur du chalet se trouve une espèce de clavier composé de leviers ou de clefs. Tous ces leviers, ils sont une trentaine, correspondent directement, d'une part, aux aiguilles d'embranchement qu'ils commandent et font agir, d'une autre part, aux tours des signaux auxquels ils font exécuter tous les gestes de convention. De même, les lumières qui les remplacent, la nuit, sont allumées et éteintes à volonté. Ces leviers monopolisent, à eux seuls, une distance d'un mille. La gare Windsor est ainsi desservie par trois chalets qui se relèvent d'un mille à l'autre: gare Windsor, Westmount et Montréal-Ouest.

Au-dessus de ce clavier, appelons-le ainsi, il y a un grand tableau noir appelé "diagramme". C'est une figure graphique, sorte de plan où sont représentées les voies dans leur disposition relative. Les aiguilles, les signaux et les voies d'évitement y sont aussi indiqués. Comme on peut le constater, chacun de ces détails est étiqueté d'un chiffre, ou d'une lettre, dont les correspondants se retrouvent alignés sur le clavier plus bas. C'est dire, en d'autres termes, que chaque levier correspond à chaque aiguille, tour, etc. Le diagramme couvre donc la distance comprise entre la gare et le prochain chalet d'expédition.

Supposons maintenant qu'il s'agit du départ d'un train: le Trans-Canada Ltd. disons, se prépare à partir pour Vancouver. L'expédition en chef est assis à son bureau, face à l'appareil; son second se tient debout devant le clavier. Le train est sur la voie No. 11.

Une minute avant son départ, le chef du train (le percepteur des billets) fait un signe au chef de gare, lequel fait toujours les cents pas devant la grille. Alors, le chef de gare téléphone immédiatement au chef expéditeur que nous venons de voir devant son appareil. "Voie No. 11", lui dit le chef de gare. Le chef expéditeur se met immédiatement en communication avec le second chef de gare d'expédition qui se trouve un mille plus loin, et ce dernier chalet, par le même procédé, communique la

nouvelle à son semblable placé encore un mille plus loin. Ainsi, en moins d'une minute, la sortie du train de la voie No. 11 est apprise sur un parcours de trois milles, c'est-à-dire, depuis la gare elle-même, jusqu'au bout de la voie.

Qu'arrive-t-il ensuite? Le premier expéditeur du premier chalet avertit son homme qui se met en position. La voie No. 11, sur le tableau noir, s'allume à son extrême bout, c'est-à-dire là où se trouve encore le train. Une sonnerie retentit: le train se met en marche.

La lumière avance progressivement sur le tableau, indiquant la marche du train. Si un autre train se trouve remis sur la voie que le nôtre doit suivre, la voie de ce dernier s'allume de telle sorte que l'opérateur s'en aperçoive. En ce cas, il n'a donc qu'à se servir du levier No. 1 qui ferme cette voie occupée; et ainsi de suite. Comme on le voit, l'expédition suit l'évolution des trains sur le tableau et les dirige à volonté, par des petites lumières qui les identifient.

De même pour un train qui rentre, il est averti de sa venue par une sonnerie et le conduit, en ouvrant et fermant au besoin les différentes voies d'évitement, sur un parcours d'un mille.

L'appareil est en effet infallible, remarquez-vous, mais l'opérateur, lui, ne peut-il pas se tromper? Si l'opérateur fait une erreur, il est à même de s'en apercevoir immédiatement, en suivant l'évolution des lumières sur le tableau. Si l'erreur est irréparable, c'est-à-dire, s'il engage un train sur une voie déjà occupée, ou qu'il va être dans un instant par un autre train venant en sens inverse, il sonne alors ce qu'on appelle la cloche d'alarme. Il n'a qu'à presser un bouton qui communique directement avec les mécaniciens des locomotives, par le courant déjà établi sur la voie ferrée. L'alerte ainsi donnée, les mécaniciens n'ont qu'à renverser leur vitesse respective, évitant la catastrophe.

Comme on le voit, rien de plus simple et de plus compliqué, tout à la fois.

L'étage inférieur du chalet est occupé par les pouvoirs moteurs qui pourvoient au fonctionnement de l'appareil. Il faut qu'il en soit ainsi, autrement, si l'électricité venait à manquer, les pires désordres arriveraient.

Le pouvoir électrique s'emmagasine ainsi pour une durée de sept jours, au moyen d'un moteur de 160 forces.

Que ce soit la nuit noire, le brouillard, la tempête de neige, rien ne peut intervenir dans l'ordre tel qu'il est établi par l'expédition. Rien ne peut s'interposer entre l'ordre reçu et son immédiate exécution.

Le mécanicien n'a même pas à se préoccuper des signaux dans la plupart des cas. Il est comme guidé par le fil d'une marionnette. Il n'a qu'à aller de l'avant jusqu'au fond de la gare.

On ne se doute guère d'une telle organisation. Tout est calme, régi par l'ordre, à l'entrée des gares; tout paraît dormir... Et pourtant...

On est loin des temps où les mécaniciens descendaient de tous moments de la vieille locomotive pour chasser à coups de bâtons, les troupes de vaches qui s'obstinaient sur la voie.

Banff Lac Louise Lac Emeraude Glacier Sicamous

Montagnes Rocheuses Canadiennes

Chacun de ces endroits est un véritable bijou enchassé dans les montagnes merveilleuses. Allez-y cet été.

Hôtels luxueux, cuisine excellente, hospitalité du Pacifique Canadien. Allez vous reposer au sein des splendeurs de cette féérique région. Tous les sports à votre disposition.

Taux réduits durant l'été. Pour plus amples informations s'adresser

Le Pacifique Canadien

TEL BELL 3

Heures de Bure

9 hrs. A M à 5 P.M

Dr J. R. HEBERT, D.D.S., L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Spécialité: Extractions des dents et des nerfs dentaires absolus et sans douleur

Seul possesseur de l'Acaine

71, Ave. de la STATION

LE MEILLEUR GIN

Fabriqués à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifiés quatre fois et vieillies en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros	42 unces	Prix \$2.80
Moyens	26 "	" 2.55
Petits	10 "	" 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

GIN CANADIEN

Melchers CROIX D'OR

DISTILLERIE À BERTHERVILLE

Noel

Il fait bien froid dehors !... Les routes sont poudreuses !
Et n'entendez-vous point sous le ciel gris-obscur,
A cette heure d'amour où le cœur est plus pur,
Comme un ruissellement de notes merveilleuses ?...

NOEL, à ce nom seul tous les petits enfants
Joignent bien fort les mains en disant leur prière;
Le vieillard se console et l'aurore plus claire
Se hâte d'éveiller les villages tout blancs.

NOEL, mot où le ciel éclate en saints cantiques,
Où Bethléem tressaille aux voix des pasteurs,
Où l'on entend toujours comme un bruit de berceaux,
Un soupir de musette et des chœurs angéliques !...

Jour du pardon divin, fête de la candeur
Où s'allume déjà l'étoile des rois Mages,
Où le petit Jésus bénit les enfants sages
Et se penche très bon sur l'humaine douleur !

Mot d'extase, baigné de douceur infinie
Et que semble argenter le givre des hivers;
Mot que l'on croit revoir, dérouler dans les airs
Dans des flots de clartés et de vaste harmonie !...

Oh, laisse déverser sur les cœurs abattus
Un peu de tes rayons de paix et d'espérance;
Réjouis la candeur et bénis la souffrance
NOEL, ô sainte Nuit, NOEL nuit de Jésus.

JOSEPH BEDARD

Shawinigan Falls.

Pas de Soumissions pour les Assurances

Faut protéger les Amis, dit Guibord

A la dernière séance du Conseil de Grand'Mère il fut question de prendre de l'assurance patronale et de responsabilité publique.

C'est une excellente mesure et aujourd'hui toutes les Corporations s'assurent contre les dangers qu'elles courent. Mais ce que nous voulons blâmer c'est la manière dont on s'y est pris pour accorder cette assurance à un ami.

Un échevin proposa que le gérant fut chargé de demander des soumissions aux divers agents de la ville, représentant des compagnies qui prennent ce genre de risques.

L'échevin Trovati qui voulait protéger son ami Ricard, fait une sainte colère et demande le vote. Il est appuyé par l'honnête M. Lafond et par le très honnête petit maire.

Les assurances ! C'est un patronage qui appartient à Wilfrid Ricard. Faut pas lui enlever ça.

Si Wilfrid était imprimeur on lui donnerait tous les travaux d'impressions. Mais comme il n'y a qu'un imprimeur qui est contribuable à Grand'Mère, mais que cet homme ne partage pas les vues de la majorité du Conseil, les travaux d'impressions sont donnés à des maisons des Trois-Rivières ou de Québec.

C'est de cette façon juste que la clique du conseil de Grand'Mère envisage la crise qui sévit dans cette ville et qui met dans la gêne tous ceux qui ont un négoce quelconque.

Quand on peut pas donner le patronage à un ami, on le donne à l'étranger plutôt qu'un adversaire en profite.

Et ces gens-là ont prétendu serment de faire leur devoir ! Lst-ce faire son devoir que de drainer l'argent de la municipalité à l'étranger ?

Le peuple est bien anxieux de pouvoir juger un jour ces hommes de petite taille, ces fielleux qui n'ont d'égards que pour leurs amis.

Le Favoritisme

Honteuse façon dont on l'exerce au
Conseil de Grand'Mère

L'Affaire Ricard

Une scandaleuse affaire vient d'être réglée par le conseil de ville de Grand'Mère, au détriment des contribuables.

Il s'agit de l'affaire Wilfrid Ricard.

Quand le Comité des Citoyens de Grand'Mère, que l'on a appelé et avec raison le Ku-Ku-Klan, réussit à faire élire les trois nullités qui mènent aujourd'hui, ce fut un assaut en règle contre l'auge municipale.

Les plus affamés voulaient absolument et sans délai avoir leur pitance. Et le conseil semblait bien disposé à plier devant leurs exigences.

Au nombre de ceux qui voulaient tâter la porte-feuille municipale était M. Wilfrid Ricard, le Secrétaire perpétuel des Ku-Ku-Klan.

Il fit une réclamation contre la ville pour une prétendue servitude. Ça devait coûter des milliers de piastres à la Corporation, argent qui devait tomber tout naturellement dans le gousset du demandeur.

Le maire et ses copains semblaient bien prêts à payer, mais comme dans l'affaire St-Cyr, ils eurent peur de l'opinion publique: Ils reculèrent et ne réglèrent point avec M. Ricard.

L'ancien gérant, M. Ortiz, eut beaucoup de misère à leur faire comprendre que M. Ricard n'avait aucuns droits, que ses prétentions étaient absolument erronées. Bien à regret, la clique laissa M. Ricard poursuivre la ville et la cause de la Corporation fut confiée à MM. Desilets et Asselin, encore à contrecœur, car on savait que ces messieurs prendraient l'intérêt de la ville.

Les mois s'écoulèrent. Les avocats de la ville produisirent une défense qui affolèrent le secrétaire du Ku-Ku-Klan. Tout son échafaudage chancela et il eut à peine le pétrin dans lequel il était sur le point de tomber.

Alors, donnant un coup de gouvernail à babord, il changea la direction de son navire afin d'éviter si c'était possible le récif sur lequel il allait se jeter.

En acrobate agile il sauta de la barre fixe au trapèze volant.

"Je ne veux pas me chicaner avec la ville dit-il, j'y tiens pas du tout. Payez vos frais, j'vais payer les miens, et nous resterons bons amis".

Il n'y avait plus qu'à entendre la cause. Les frais étaient faits. Il ne s'agissait plus que de faire décider ce que pouvaient valoir les prétendus droits de M. Ricard.

Le père Lafond qui a dû faire du cirque dans sa jeunesse, dans un élan, rejoignit Wilfrid sur le trapèze volant et l'embrassa sur les deux joues, en lui soufflant à l'oreille le mot de l'Evangile: Pax vobis !

Vous Trouverez Délicieux

Le THÉ VERT

"SALADA"

Un arôme exquis est la preuve d'un mélange parfait de thés choisis.
Achetez-en un paquet dès aujourd'hui.

Et la ville a payé \$258. à ses propres avocats sans même prendre les mesures pour que pareille tentative d'intimidation ne se renouvelle dans l'avenir.

Wilfrid Ricard était pour perdre son procès. La ville le sauve et se charge des frais.

Paie Baptiste !
Nourrit la clique !
On gaspille ton argent, mais ferme ta boîte, tu as voulu ce qui t'arrive.
Subit ton sort, Baptiste !

La Santé Publique et le Conseil de Grand'Mère

REGIME DE PROTECTION POUR LES AMIS

A la dernière séance du conseil de ville de Grand'Mère, on a eu un nouvel échantillon de ce que peuvent faire le p'tit maire Guibord et ses deux acolytes, Lafond et Trotti.

Depuis longtemps il était question d'amender le règlement concernant la vente du lait dans la ville, de façon à donner une meilleure garantie que le lait que l'on nous vend pour nos enfants est pur et bon pour la consommation.

L'ancien règlement comportait des défauts qui rendaient très difficiles les sanctions contre les laitiers peu scrupuleux, qui empoisonnent nos petits comme de vils assassins pour nous servir d'une expression de M. le recorder Geoffron, de Montréal.

Afin de pouvoir mieux contrôler la vente du lait, le chef du bureau d'hygiène avait demandé depuis des mois des réformes dans le règlement, de façon à pouvoir prélever plus facilement des échantillons de lait, les faire analyser et punir les laitiers malhonnêtes.

Le règlement amendé est venu devant le conseil. Les échevins Lafond et Trotti, ainsi que le p'tit maire ont voté contre, pour protéger certains de leurs amis qui font le commerce du lait et qui appartiennent en même temps à cette fameuse organisation que l'on appelle le "Comité des Citoyens" organisation qui fut fondée par le Roi des Mines d'Or, Alcide Goyette.

"Il faut protéger les amis, disait ces jours derniers le maire à un de ses copains. "D'ailleurs, ajoutait-il, ces inspections du lait, je crois pas à leur efficacité. Du moment que le lait est blanc, pour moi il est bon. Mouman m'a jamais fait boire de lait inspecté et me voilà maire !"

C'est possible. Les cultivateurs engraisent leurs porcs avec du lait sur, et malpropre. Mais ça veut pas dire que cette alimentation convient à la santé des tout-petits.

Le vote de la majorité du conseil de Grand'Mère ne nous surprend pas cependant. Il convient très bien à des gens qui ont peur de l'hygiène au point qu'ils n'osent pas se laver de peur de prendre le rhume.

Meli - Melo

Le cirque reprend comme de plus bel au conseil de ville de Grand'Mère.

Pendant quelques séances on pouvait croire qu'il y avait amélioration.

Mais cet acalmie fut de courte durée.

A la dernière séance, pour écouter pérorer Wilfrid Ricard et son associé en assurance, un certain M. Roussin, le père Lafond s'indigna du fait que l'échevin Grondin exposait sa manière de voir aux membres du Conseil.

Craignant que l'affaire de son ami Wilfrid ne se gâte il voulut faire taire l'échevin Grondin.

C'était d'un comique à se torturer.

L'échevin Lafond est l'esclave du Comité des Citoyens et tout ce qui sent cette organisation le fait sursauter sur ses petites pattes.

Il peut se fendre en quatre pour elle.

Les Tribunaux Comiques

UNE SCENE TYPIQUE EN COUR DE MAGISTRAT

Si M. Jean Dreault, l'humoriste français bien connu avait assisté à la dernière séance de la Cour du Magistrat en notre ville, il eût à coup sûr trouvé le sujet pour une histoire drôlatique dans ses "Tribunaux comiques".

Un bon canayen, excellente pâte d'homme, mais qui essaye parfois de tenir tête à sa digne et douce épouse, s'est trouvé sans trop le vouloir dans de mauvais drap.

Au moment de se mettre au lit notre homme jugea à propos d'éteindre la lumière. Mais Madame ne l'entendit pas de cette façon.

ments comico-tragiques de la veille.

"Lui avez-vous fait mal ? Lui avez-vous serré les poignets de façon à la brutaliser ? questionne l'homme de loi.

"Ah! non, monsieur, je l'ai seulement tenu par les poignets, juste assez pour ne pas qu'elle m'échappe, comme j'aurais fait pour un enfant. Mais elle est beaucoup plus sensible aujourd'hui qu'elle l'était autrefois, car lorsque j'allais la voir, elle était veuve et bien des fois je l'ai serrée plus fort que ça et elle ne s'en plaignait pas !

Ce fut une explosion de rire dans l'auditoire.

Madame jeta sur l'indiscret un regard courroucé pour avoir ainsi soulevé un coin du voile qui recouvrait le passé.

Sentence: Payez les frais et allez en paix.

Madame J. C. A. Ricard et Mlle Ricard ont pris le train ce matin pour Trois-Rivières.

Statistiques

Les statistiques de notre ville fournies par les curés des différentes paroisses sont comme suit pour l'année qui vient de se terminer:

Paroisse Saint-Pierre: 161 baptêmes, 50 sépultures et 26 mariages.

Paroisse St-Bernard: 193 baptêmes, 40 sépultures et 23 mariages.

Paroisse Saint-Marc: 220 baptêmes, 73 sépultures et 24 mariages.

Le total pour les trois paroisses réunies pour l'année est comme suit: 574 baptêmes, 163 sépultures et 73 mariages.

Le taux des naissances se trouve de 49 par mille de population et le total des décès de 14 par mille.

Gros Incendie

Un incendie désastreux a détruit presque de fond en comble le superbe établissement de notre concitoyen M. Philéas Ferron, épicer en gros.

Le feu s'est déclaré lundi matin, dans la cave de l'édifice. Malgré un travail énergique de la brigade, on ne put sauver l'édifice et son contenu.

Les pertes sont bien lourdes. Elles se chiffrent approximativement à \$125,000.

C'est au plus si les assurances en couvrent la moitié.

C'est donc pour notre concitoyen, qui est un rude travailleur, une perte nette d'environ \$50,000.

Dans ce malheur qui vient de le frapper si inopinément, M. Ferron a la sympathie de tous.

Son énergie ne faillira pas devant cette catastrophe et déjà il prend des mesures pour relever de ses ruines le bel établissement qu'il avait fondé au prix de tout son travail et de persévérance.

"Au Seuil du Crépuscule"

Il est le titre d'un ouvrage qui vient de paraître et qui est dû à la plume souple et élégante que fut celle de feu Charles-R. Daoust, journaliste, décédé il y a deux mois à Moncton, N.H. Ce recueil de vers contient de fort jolies choses. Charles Daoust était un de nos poètes canadiens les plus délicats.

Tout ce qu'il a écrit respire la bonté, la grandeur d'âme, les qualités du cœur et une foi en Dieu inébranlable.

Il est mort avant que l'impression de son oeuvre ne soit terminée. Sa famille se charge de la vente de ce superbe volume que l'on peut se procurer au prix de un dollar.

On peut aussi acheter "Au Seuil du Crépuscule" en s'adressant aux bureaux de notre journal.

ELIXIR TONIQUE
DR. MONTIER

Les meilleurs des toniques

ECOLE TECHNIQUE
76 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

COURS D'AUTOMOBILE

Un cours complet d'entretien et de réparation, comprenant la mécanique et l'électricité commencera le 26 janvier. Ce cours prépare à la licence de "Mécanicien en véhicules-moteurs" accordée par le Gouvernement Provincial.

Ce cours a lieu le jour de 9 A.M. à 4.30 P.M.

R. D. QUELETTE O.O.D.

OPTICIEN SPECIALISTE

Examen des yeux comme dans les Hopitaux de Paris. Nos verres sont fabriqués dans notre laboratoire

JOURS DE BUREAU

Du LUNDI MIDI au JEUDI MIDI

47, 4^{ème} Rue, Shawinigan Falls

SPORTS

Notre club de Hockey est allé jouer dimanche à La Tuque.

Plusieurs amis accompagnaient l'équipe qui était sous la surveillance du gérant Arthur Gélinas.

La partie eut lieu dans l'après-midi par une température superbe.

L'ardeur des deux clubs et l'enthousiasme de la foule ne se démentit pas du commencement à la fin de la partie.

Le plus bel entrain ne cessa de régner. Pas une punition. Du beau Hockey de part et d'autres.

La partie se terminera par la victoire de La Tuque. Le score fut de 3 à 1.

L